

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 118

MONTRÉAL, LE MARDI 21 MAI 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Deux titans pour la présidence

Gabriel Garcia Marquez préfère les tourments de l'écriture à ceux de la politique colombienne. Celui qui déteste écrire deux fois le même adjectif dans un livre vient de rassurer ses admirateurs: il n'est pas question qu'il devienne un jour président. Ce n'est pas tout à fait le cas d'Antanas Mockus, le coloré maire de Bogota.

«Gabo» — comme le nomme une bonne partie de l'Amérique latine — a beau rappeler qu'il serait le «pire des présidents», rien n'y fait. Dans un pays taxé de «narcodémocratie», où le désenchantement politique est aussi élevé que les plus hautes cimes des Andes, le Prix Nobel de littérature 1982 fait figure de «Mr. Net».

À l'heure où le président Ernesto Samper et une bonne partie de son équipe se retrouvent accusés de corruption pour avoir été élus de justesse il y a deux ans grâce aux «narcodollars» du cartel de Cali, Gabriel Garcia Marquez symbolise l'honnêteté d'une élite qui n'a pas été gangrenée par la classe politique traditionnelle.

L'auteur de *Cent ans de solitude*, de *L'Amour aux temps du choléra*, de *Général dans son labyrinthe* et de *L'Amour et autres démons*, jure de ne jamais troquer sa salopette d'écrivain (c'est ainsi qu'il travaille) pour le costume présidentiel.

Le poète Vaclav Havel l'a fait en 1989 pour sa Tchécoslovaquie avant qu'elle ne se disloque, trois ans plus tard. Marquez, *jamais*. Jamais? Qu'à cela ne tienne: un groupe de terroristes (ils sont encore nombreux en Colombie) détient depuis le 2 avril le frère de l'ancien président César Gaviria et menace de l'abattre si l'écrivain ne revient pas sur sa décision.

«Vous êtes l'une des rares personnes au pays à avoir une entité morale suffisante pour faire taire nos armes», soutient «Dignité pour la Colombie».

Vraiment? C'est oublier Antanas Mockus, le surréaliste maire de Bogota, grand intellectuel aux grandes idées. Celui qui s'est marié l'an dernier dans une cage aux lions sur le dos d'un éléphant et en présence de figures, d'un prêtre et d'un rabbin l'emporterait contre Marquez s'il décidait enfin de se jeter dans l'arène politique.

Ce mathématicien, fils d'émigrés lituaniens, — dont les faiblesses administratives sont compensées par une honnêteté sans faille — devance même Alfonso Valdivieso qui, depuis un an, cherche à faire tomber Samper.

L'incorruptible procureur n'épargne personne: l'ex-ministre de la Défense et ex-directeur de la campagne du président est au cachot, en compagnie de sept parlementaires. Quatorze autres députés sont sur le point de l'être.

Le ministre de l'Économie et des Finances a démissionné pour, dit-il, mieux défendre le président — un ami de longue date. Guillermo Perry a en fait quitté le navire avant qu'il ne sombre définitivement, croit-on à Bogota.

Ernesto Samper a beau répéter qu'il n'abandonnera la «présidence que la tête haute [à la fin de son mandat en 1998] ou mort», le juge Valdivieso ne lâche pas prise.

Il accuse à présent le plus jeune président de la Colombie «d'enrichissement illicite et de fraude fiscale». Peu lui chaut que la Colombie de Samper affiche une bonne santé économique (la meilleure après celle du Chili), malgré une violence exceptionnelle (plus de 30 000 meurtres par an) et les sabotages à répétition des guérillas les plus actives d'Amérique latine.

Samper, estime l'entêté magistrat, est coupable même si son gouvernement a fait ce qu'aucune autre administration n'avait osé faire: arrêter la plupart des responsables du cartel de Cali qui assure 80 % de la cocaïne consommée aux États-Unis. La monomanie de Alfonso Valdivieso ne se terminera qu'avec le départ du président. Il doit payer pour sortir la Colombie de sa pire crise politique depuis 50 ans. La même «opération mains propres» au Brésil s'était soldée par la sortie précipitée de Fernando Collor, en 1992.

Gabriel Garcia Marquez est également très critique à l'égard de Ernesto Samper. Le gouvernement colombien «n'est pas en mesure de gouverner et l'État se disloque», devait-il souligner au début du mois à l'occasion de la parution de son dernier livre *Noticia de un Secuestro* (une histoire de kidnapping pas encore traduite en français).

«La société est divisée entre ceux qui croient à tout et ceux qui ne croient plus à rien et où les chefs [du trafic de drogue] emprisonnés et accusés d'avoir donné de l'argent sale au président assurent sans se démonter à la justice, au pays et au monde entier qu'ils n'ont pas donné un centime.» Qu'a ensuite conclu le plus célèbre conteur latino-américain dans son interview à *Cambio 16-Colombia*? «Dans un tel pays, les romanciers n'ont rien d'autre à faire que de changer de métier.»

Alors, que va finalement faire Gabriel Garcia Marquez? Va-t-il vraiment laisser Antanas Mockus courir seul vers la présidence lui, qui il y a trois ans s'est rendu célèbre en baissant son pantalon et en montrant son postérieur aux étudiants de l'université nationale qu'il dirigeait?

INDEX	MÉTÉO
Agenda.....B7	Montréal
Avis publics.....A7	Ciel variable.
Classées.....B6	Max: 25
Culture.....B8	
Économie.....B2	Québec
Éditorial.....A8	Ciel variable.
Le monde.....A6	Max: 22
Mots croisés.....B6	Détails en A 7
Les sports.....B6	

LES ACTUALITÉS

L'idée du compagnonnage fait son chemin à la CSN

PAGE A 3



PLANÈTE

La chasse aux virus s'amplifie

PAGE B 5

L'ENTREVUE

Pierre Bourdieu: le sociologue distingué

PAGE B 1



Brèche dans l'embargo irakien

Signature d'un accord entre Bagdad et l'ONU sur l'exportation limitée de pétrole contre des produits de première nécessité

D'APRÈS AFP ET REUTERS

L'ONU et l'Irak ont signé hier un accord sur l'exportation limitée de pétrole contre des produits de première nécessité, des vivres et des médicaments surtout, sous la stricte supervision des Nations unies.

L'accord a été favorablement accueilli par les États-Unis et la Grande-Bretagne, têtes de file des pays hostiles au régime du président irakien Saddam Hussein.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, a cependant réaffirmé qu'un allègement du régi-

me des sanctions contre Bagdad était exclu tant que le gouvernement de Saddam Hussein n'aura pas honoré toutes les résolutions de l'ONU, qui exigent notamment l'élimination de ses armes de destruction massive.

Le gouvernement britannique s'est déclaré «ravi», tandis que côté français à l'ONU on a estimé que cette décision positive ouvrait la voie à «un soulagement humanitaire» en Irak.

Les 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont «accueilli chaleureusement» la signature de l'accord, espérant qu'il contribuerait à «alléger les souffrances de la population irakienne», selon le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur chinois Qin Huasun.

Le régime irakien semble également satisfait de cet accord. La population de Bagdad, où les manifestations doivent recevoir l'aval du pouvoir, est descendue dans les rues, certains habitants tirant des rafales d'armes automatiques pour exprimer leur joie.

L'embargo, d'une sévérité sans précédent dans l'histoire des Nations unies, a porté un coup terrible à l'éco-

VOIR PAGE A 10: ONU

Vive Dollard

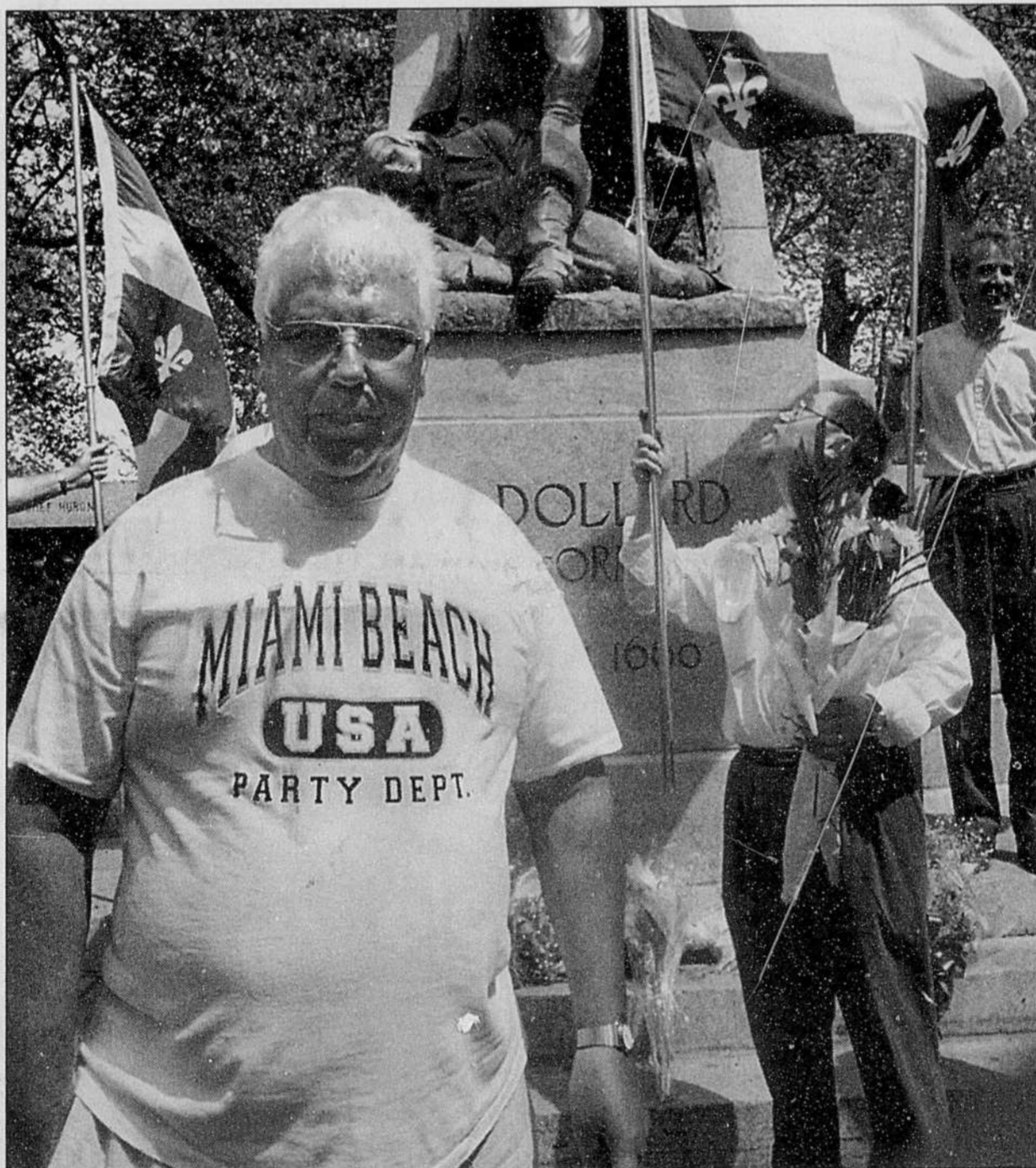


PHOTO JACQUES NADEAU

JACQUES PROULX, député (Anjou) du Bloc québécois, participait hier à l'hommage annuel rendu à Dollard des Ormeaux par le Mouvement national des québécois. La cérémonie a attiré quelques centaines de personnes au pied du monument dédié au héros, dans le parc Lafontaine, à Montréal. Les plus fervents admirateurs ont déposé des gerbes de fleurs et agité des drapeaux.

Le pèlerin à vélo

Bertrand Boudreau fait le tour du monde à bicyclette, comme à une autre époque on partait à pied pour Saint-Jacques-de-Compostelle

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Pour quelle raison décide-t-on un beau matin de faire le tour du monde à bicyclette? De passage à Paris, deux ans après avoir quitté Victoria à vélo, Bertrand Boudreau n'en sait toujours rien. Il a pourtant parcouru l'Europe, l'Amérique et l'Afrique du nord en long et en large, risqué sa vie sous les balles des guérilleros guatémaltèques, souffert de déshydratation dans le désert de l'Arizona et été dévalisé une dizaine de fois sur trois continents. Chaque fois, il a repris sa route poussé par une étrange passion.

Partout où il passe, ce Québécois né à Drummondville et qui a émigré à Calgary depuis une vingtaine d'années recueille des dons pour venir en aide aux enfants atteints du sida. Dans les grandes villes, il est pris en charge par les organismes locaux, donne interview sur interview, passe à la télévision, puis au bout de quelques jours, retrouve la solitude de son pèlerinage, laissant aux militants locaux le

soin de recueillir les dons qu'il a suscités. De passage à Paris, il était cette semaine son trente-troisième kilomètre!

Bertrand Boudreau est un pèlerin du XX^e siècle. Du genre de ceux qui, venus de toute l'Europe du nord ont osé risquer leur vie sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle, se réunissaient à Paris dans la petite rue Saint-Jacques.

C'est non loin de là qu'il sirote un café par une matinée pluvieuse. Les épaules carrées, les mollets comme des jambons, Boudreau n'est d'ailleurs pas si différent de ses ancêtres du Moyen Âge dont il a conservé les cheveux longs et l'allure un peu carrée. Le t-shirt et la casquette ont bien sûr remplacé la robe de bure et la capuche. Quant au vélo, est-ce si différent de la marche lorsqu'il s'agit de faire le tour du monde?

Qu'est-ce qui a déclenché une telle vocation? Bertrand Boudreau dit qu'il fait tout cela pour sa fille de 12 ans, Krystel, à qui il a promis un

VOIR PAGE A 10: PÈLERIN

49^e Festival de Cannes

Coup double pour Secrets et Mensonges

L'«audace» de Cronenberg lui vaut le prix du jury

WILDRID EXBRAYAT
REUTER

Cannes — Coup double pour *Secrets et Mensonges*, du cinéaste britannique Mike Leigh, qui s'est vu décerner hier la Palme d'or du 49^e festival international du film de Cannes, tandis que son actrice principale, Brenda Blethyn, a décroché le prix d'interprétation féminine.

Le film canadien *Crash*, de David Cronenberg, a reçu le prix du jury pour «son audace».

Secrets et Mensonges parle «de racines et d'identité, des images, changeantes à l'infini, que l'on a de nous-mêmes et des autres et de notre besoin irrésistible de réaffirmer constamment qui nous sommes, ce que nous sommes, et d'où nous venons», expliquait Leigh, dont le film *Naked* reçut le prix de la mise en scène à Cannes en 1993.

Hortense, une jeune femme noire (Marianne Jean-Baptiste) décide, après la mort de sa mère adoptive, dont les obsèques constituent la scène d'ouverture du film, de partir à la recherche de sa véritable mère.

Celle-ci (Brenda Blethyn), une femme blanche nommée Cynthia, vit dans un quartier populaire de Londres, a du mal à joindre les deux bouts et, comme de juste, a des relations très tendues avec sa deuxième fille, Roxanne (Claire Rushbrook).

Passé le choc de la rencontre, une relation d'amour véritable s'installe entre la mère et la fille.

Le film, l'un des plus longs de la compétition (deux heures vingt minutes), culmine dans la scène de présentation d'Hortense, à l'occasion de l'anniversaire de Roxanne, au reste de la famille, à savoir Maurice, le frère de Cynthia (Timothy Spall) et son épouse Monica (Phyllis Logan).

La seront dévoilés d'autres secrets de famille, dont la stérilité de Monica et l'identité du père, non d'Hortense,

VOIR PAGE A 10: CANNES

La mission Garneau

L'astronaute canadien Marc Garneau s'est envolé dimanche matin pour une mission dans l'espace où il aura pour tâche d'actionner dès aujourd'hui le bras spatial — Canadarm — afin de récupérer un satellite et de superviser une série d'expériences scientifiques qui auront des retombées commerciales importantes.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Ce deuxième voyage dans l'espace, Marc Garneau l'attendait depuis 12 ans. Au cours d'une conférence de presse interactive retransmise depuis le Johnson Space Centre, de Houston, il y a quelques jours, Marc Garneau, déclarait qu'il entreprenait cette nouvelle mission avec beaucoup d'enthousiasme puisque cette fois-ci on lui confie d'importantes responsabilités.

À titre de spécialiste de mission — il n'était que spécialiste de charges utiles lors de son premier vol en 1984 — l'astronaute canadien est maintenant étroitement associé aux différentes expériences scientifiques qui se déroulent à bord de la navette spatiale *Endavour*.

Hier, les astronautes ont utilisé le bras spatial canadien — Canadarm — pour déployer le satellite *Spartan-207*. Ce satellite est muni d'une antenne gonflable. Durant les 90 minutes qu'a duré le test, l'antenne s'est dé-



Marc Garneau

VOIR PAGE A 10: GARNEAU

Autres informations en page B 4

• LES ACTUALITÉS •

L'industrie de la faune en mal de relève

Un plus grand accès aux terres publiques est souhaité pour intéresser les jeunes citadins

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Dix-huit ans après l'Opération Accessibilité, qui avait lancé le déclubbage de la province, les grandes associations du monde de la faune se sont entendues en fin de semaine pour que Québec élabore une politique d'accès aux ressources fauniques et aux terres publiques de la province comme un des moyens de stimuler la relève en matière de chasse et pêche.

Pourvoyeurs, gestionnaires de ZEC, chasseurs, pêcheurs, trappeurs, forestiers, agriculteurs, gestionnaires des établissements publics de plein air et hauts fonctionnaires des ministères de l'Environnement et de la Faune (MEF) et du ministère des Ressources naturelles (MRN) ont participé pendant deux jours en fin de semaine à un «forum-faune» à l'Auberge du Ravage, sur la Pourvoirie du lac Moreau, un des joyaux de la nouvelle pourvoirie québécoise, située à la hauteur du parc des Grands Jardins, au nord de Baie Saint-Paul.

Ce mini-sommet, qui a démarré sans programme ni projet précis, a été de l'avis général un succès autant pour le milieu associatif, qui ne s'est pas fait imposer un programme, que pour le titulaire du MEF, David Cliche, qui a présidé en jeans et chemise à carreaux dans une atmosphère de détente, voire de complicité.

La seule véritable proposition du ministre Cliche, soit de rapatrier au Québec la gestion de la sauvagine sur le modèle des pêches intérieures, a été appuyée avec d'autant plus de ferveur que la plupart perçoivent Ottawa comme une des causes principales des «tracasseries» à l'origine de la désaffection du public pour la chasse et la pêche.

La plupart des leaders du milieu de la faune imputent, en effet, à la nouvelle loi fédérale sur les armes à feu la chute spectaculaire du nombre de personnes qui demandent un certificat de chasseur. Le nombre de certificats émis a chuté de 73 %, passant de 28 000 en 1990 à 5500 en 1994, avec une légère remontée à 8500 l'an dernier.

Les nouveaux projet d'Ottawa visant à imposer un permis pour les petites embarcations à moteur — une nouvelle taxe en vue! — et d'interdire les billes de plombs à la chasse aux canards — ce qui va provoquer l'achat de dizaines de milliers de nouveaux fusils! — sans avoir démontré l'existence d'une réelle contamination au Québec, va accentuer, de l'avis général, le déclin des traditions québécoises de chasse et de pêche. Ces traditions sont actuellement menacées principalement, estime le milieu, par l'augmentation en flèche du coût global de ces activités (permis, tarifs de toutes sortes, équipements, etc.), par l'obligation d'aller de plus en plus loin pour chasser et pêcher, et la complexité, voire le fardeau de plus en plus grand des règles administratives.

Certains n'ont d'ailleurs pas hésité à réclamer de Québec une reconnaissance ferme par législation du «droit de chasser». L'accès à la faune n'est plus menacé aujourd'hui par la petite minorité qui avait accaparé autrefois la faune par les clubs privés, quoique les privatisations en cours en forêts sont perçues comme une nouvelle menace. Cet accès est main-

tenant menacé surtout par les valeurs et les médias urbains, jugés «déconnectés» des lois naturelles qui régissent la récolte des espèces. Les problèmes «d'accès» sont encore plus criants dans les municipalités qui ont interdit par règlement la chasse sur leur territoire. Et cela, jusque dans la région du Saguenay—Lac Saint-Jean!

Très tôt, au début de la rencontre, les associations et institutions présentes sont tombées d'accord pour voir dans la précarité de la «relève» chez les jeunes et les groupes ethniques la principale menace pour l'industrie de la faune, la deuxième en importance après la forêt pour plusieurs régions périphériques où elle génère des dépenses dépassant le milliard de dollars par année. Plusieurs y voient aussi une menace pour les populations animales, de la conservation et de l'expansion desquelles dépend de façon ultime la force du milieu de la faune, face à l'expansion des villes et l'exploitation débridée des ressources naturelles.

Cours d'initiation

Pour stimuler la relève principalement dans les villes, plusieurs pourvoyeurs et ZEC vont offrir dès l'été prochain des cours d'initiation à la pêche à la mouche et au saumon. Tous réclament de Québec qu'il simplifie les règles administratives pour faciliter l'initiation des jeunes à la chasse et à la pêche en misant sur la faveur dont jouissent l'écologie et l'écotourisme. Mais c'est un plan d'ensemble beaucoup plus substantiel pour assurer la relève, qui va jusqu'à l'énoncé d'une politique d'accès aux ressources fauniques et à leurs habitats, qu'ont réclamée les participants en s'engageant chacun à simplifier les règles du jeu et à diminuer le coût d'initiation, voire d'accès aux activités cynégétiques.

Entre 1988 et 1995, le nombre de permis vendus a chuté au Québec de 868 000 à 525 000. Ce déclin ne serait pas étranger aux coûts croissants des permis, dont plusieurs commencent à se passer carrément.

Les pourvoyeurs de la province, qui affichent une capacité d'accueil fortement excédentaire, ont accusé le coup en attirant à grands frais des clientèles étrangères qui apprennent rapidement à se passer d'eux

après quelques séjours pour mieux surexploiter les espèces d'ici.

Un important consensus s'est d'ailleurs dessiné pour que la réglementation québécoise — et fédérale, en particulier — impose à tous les chasseurs et pêcheurs étrangers de recourir obligatoirement aux pourvoyeurs d'ici pour pouvoir y prélever la faune. Des excès innombrables ont d'ailleurs été commis par des étrangers au cours des dernières années, notamment par des chasseurs français de sauvagine, à qui on présentait le Québec comme une terre pratique ment sans règle pour la chasse.

Fort de cet appui général, les pourvoyeurs n'ont toutefois pas semblé prêts à concéder aux ZEC de pouvoir offrir à un public moins nanti un hébergement communautaire minimal — dont bénéficient pourtant les membres des anciens clubs sur ces territoires publics! — ainsi que des services minimaux de location d'embarcations sur les lacs difficilement accessibles sauf avec les VTT si dommageables à l'image des chasseurs et pêcheurs.

Les pourvoyeurs n'ont pas semblé prêts non plus à renoncer à poursuivre l'exploitation commerciale des ZEC, y compris avec leur clientèle étrangère en croissance, ce qui crée une concurrence difficile à soutenir par les usagers ordinaires de la forêt. Pourvoyeurs et «zèqueux» ont toutefois convenu de se rencontrer, une première!

L'importance des consensus réalisés au cours de ce forum-faune a incité tout le monde à se revoir en septembre. Tous ont insisté pour que le ministre et son ministère, qui semblent enclins à écouter plutôt qu'à promouvoir des projets pré-cuits, prennent l'habitude de ce contact direct avec ce milieu de bénévoles, quitte à ce qu'il assume son rôle d'arbitre et de leader lorsque l'intérêt général le commandera.

EN BREF

DEUX FUSILLADES

(PC) — Les services de police ont été impliqués dans deux fusillades au cours du week-end, l'une étant survenue à Montréal et l'autre à Québec. À Montréal, un homme a été blessé lors d'une fusillade avec des policiers, qui a éclaté dans la nuit de dimanche à l'Hôpital Notre-Dame. L'homme dépressif a communiqué peu après minuit avec un de ses voisins de la rue d'Iberville, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, pour lui mentionner qu'il voulait en finir avec ses jours. Le voisin a alors appelé les policiers.

En banlieue de Québec, deux policiers de Sillery ont fait feu, dimanche, sur un jeune qui menaçait de se jeter sur sa mère avec un ustensile de cuisine. Une des balles a atteint le suspect à une hanche, mais le second projectile est allé blesser la mère du garçon à une main.

GAIN POUR LES HOMOSEXUELS

Washington (AFP) — La Cour suprême des États-Unis a rendu hier un arrêt affirmant le droit de la communauté homosexuelle américaine à être protégée en tant que minorité et interdisant toute mesure de discrimination à son encontre.

Par six voix contre trois, les juges ont confirmé un arrêt rendu en 1994 par la Cour suprême du Colorado, qui avait jugé anticonstitutionnelle une disposition adoptée par référendum déniait à la communauté homosexuelle toute mesure particulière de protection, notamment en ce qui concerne l'accès à l'emploi.

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde



Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires munies de fermoirs en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors «Faites-leur la vie dure!»

Tilley Endurables

158, ave. Laurier ouest
272-7791TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT
UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249

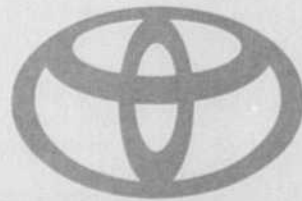
JE PEUX!

LES JOURS
ÉTIQUETTES
ROUGES!TERCEL
Location 48 mois
199\$*
par mois
Transport et préparation en sus0\$
COMPTANTCOROLLA
Taux de financement
4,6%
pour 24 moisCAMRY LE
avec climatiseur
vitrines électriques
Location 48 mois
343\$***
par mois
Transport et préparation en sus
Comptant: 753,33\$Offres
avantageuses
4RUNNER
AVALON
Quantités
très limitées

Offres valables jusqu'au 31 mai 96! Sujettes à approbation de Toyota Crédit Canada Inc. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails!

* Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Tercel SD 96 AC51LK-AA. Coût total du bail: 10 901,28\$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles. Taxes en sus. Transport et préparation de 600\$ en sus. Premier versement de 227,11\$ et dépôt de sécurité de 250\$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 7¢/km excédentaire. Locations de 24 et 36 mois également offertes. ** Taux de financement de 24 mois. Exemple: 20 000\$ à un taux annuel de 4,6%, soit des paiements mensuels de 873,85\$ pendant 24 mois. Coût de l'emprunt: 972,40\$. Coût total du prêt: 20 972,40\$. *** Bail à long terme avec option d'achat sur le modèle Camry Sedan LE 96 BG17KP-AA. Coût total du bail: 18 761,76\$. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Location au détail aux clients admissibles. Taxes en sus. Transport et préparation de 600\$ en sus. Premier versement de 390,87\$ et dépôt de sécurité de 400\$ requis au moment de l'achat. Franchise de 96 000 km; frais de 10¢/km excédentaire. Locations de 24 et 36 mois également offertes.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Davil
655-2350

BROSSARD
Brossard Toyota
445-0577

CANDIAC
Candiac Toyota
659-6511

CHAMBLY
Chamblly Toyota
658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

LE PERRÉ
Le Perré Toyota
453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Lachine Toyota
534-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6962

LAVAL
Chamblly Toyota
687-2634

LAVAL
Vincant Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Claude Auto
623-3511

MONTREAL
Aix Toyota
376-9191

MONTREAL
Chasé Toyota
527-3411

MONTREAL
Héala Toyota
351-5079

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-0334

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-0929

POINTE-CLAIRE
Favre Toyota
694-1510

REPERTIGNY
Repertigny Toyota
381-3540

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
714-9191

ST-JEAN
Dilly Toyota
359-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
252-1373

ST-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
326-1044

ST-THÉRESE
Blainville Toyota
425-3685

SHAWINIGAN
Maurice Toyota
539-8293

SOREL
Automobiles
Pierre Lefebvre
742-4596

TERRIBONNE
Automobiles
L.G. Lévesque
471-4117

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
334-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodard Toyota
761-3444



• LES ACTUALITÉS •

Le meilleur ami du chien



PHOTO JACQUES NADEAU

JOHN RYAN a profité d'une accalmie dans le temps de chien qui s'est abattu sur le Québec pendant le long week-end pour aller promener ses deux toutous disproportionnés. La scène à douze pattes a été croquée hier, dans un parc de Montréal.

Regardez-y à deux fois

Pour ses dix ans, Images du Futur abolit la frontière entre le réel et le virtuel

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Images du Futur fête cette année son dixième anniversaire avec une des meilleures versions de mémoire d'ordinateur de cette exposition internationale consacrée aux arts médiatiques. L'exposition rassemble une quinzaine d'installations d'artistes multimédia originaires d'Australie, d'Allemagne, de France, de Grèce, des États-Unis et du Canada. Elle a été lancée la semaine dernière, à Montréal.

Les œuvres de deux artistes français valent à elles seules le déplacement. Pierrick Sorin, d'abord, qui propose une installation visuelle loufoque où se mêlent les images réelles et les images virtuelles. On croit par exemple voir un homme se noyer dans un baril à côté d'un autre qui tient une torche et d'un troisième qui sort de l'écran. L'œuvre intitulée *Jeune vidéaste* est découverte à travers un petit hublot. Il y a un je-ne-sais-quoi du film *Delicatessen*, de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, dans ce travail.

L'autre Français, Emmanuel Carlier, a réalisé quelque chose de beaucoup plus cérébral: une sorte de film qui fige le temps mais pas l'espace. Ce voyage dans la quatrième dimension est rendu possible grâce à un ingénieux système qui

permet de prendre une centaine de clichés d'une même scène et de les monter bout à bout, pour finalement donner l'illusion du mouvement. Le résultat est d'autant plus fascinant que Carlier a souvent choisi des scènes où de l'eau en suspension autour des corps nus met en évidence l'arrêt du temps. Son travail prolonge en quelque sorte les études chronophotographiques de la fin du XIX^e qui permettaient d'étudier la locomotion humaine.

Des dizaines de minutes de surprises et de fascination assurées

Il faut aussi souligner, et trois fois plutôt qu'une les deux merveilleuses sculptures cinétiques du new-yorkais Gregory Tarkis Barsamian. Ses sculptures s'animent et se transforment sous nos yeux, en utilisant l'effet combiné de la rotation et la lumière stroboscopique. *Dipping Digits*, qui évoque tout à la fois Borges et les surréalistes, montre des mains qui plongent dans un livre et en sortent un lézard. *Putti* est tout aussi fascinant: on y voit un ange en vol se transformer en hélicoptère et redevenir un chérubin. Des dizaines de minutes de fascination assurées.

Images du Futur 96 rassemble aussi des œuvres holographiques, des installations interactives et des films d'animation. L'exposition sera en place jusqu'au 2 septembre prochain, à la Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal, 80, rue Saint-Paul Ouest, dans le Vieux-Montréal.

À 75 ans, la CSN doit penser aux jeunes
L'idée du compagnonnage fait son chemin

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Moins de 15 % des syndiqués MCSN ont moins de 30 ans. Il n'empêche que depuis dix ans qu'il existe, le Comité national des jeunes de cette centrale syndicale, qui tient son congrès jusqu'à vendredi à Montréal, lui fournit l'occasion de ne pas perdre de vue les préoccupations des jeunes, l'avenir en somme. Présents surtout dans le commerce, dans le réseau des affaires sociales et dans les (petits) emplois municipaux, ces jeunes publient de temps à autre leur bulletin (*Décibels*) et leurs représentants, tel Patrice Savignac-Dufour, viendront défendre cette semaine auprès des quelque 2000 congressistes l'idée de multiplier les cas de «compagnonnage». Il s'agit d'établir un lien entre la retraite progressive d'un salarié plus âgé et l'insertion progressive d'une recrue.

Il se trouve quelques exemples de compagnonnage à Tracy (Papiers Scott) ou à Joliette; déjà, la CEQ a obtenu que certains enseignants du primaire — par groupe de quatre — s'en tiennent à une semaine de quatre jours pour permettre l'insertion, une journée par semaine, d'un(e) brillant(e) et jeune suppléant(e) rémunéré(e) au taux de la convention collective.

Mais la CSN soigne aussi son passé. À l'occasion de son 75^e anniversaire, elle offre une exposition fort intéressante — dans le hall du Palais des congrès — qui retrace les étapes les plus caractéristiques de ce syndicalisme «catholique» devenu «progressiste». Un syndicalisme qui, depuis novembre dernier, à la faveur d'un protocole liant à la FTQ, en fait une centrale plurielle, œcuménique pour reprendre l'expression du temps où elle fonctionnait sous l'œil vigilant des aumôniers.

Le président de la FTQ, Clément Godbout, a été applaudi chaleureusement dimanche, à l'ouverture du congrès, lorsqu'il a apporté son ap-

port aux syndiqués CSN qui luttent pour que, lors de la fermeture de l'hôtel Méridien, la Place Desjardins leur assure un emploi; il serait inconcevable, a plaidé M. Godbout, que le mouvement Desjardins aille dans le sens d'un Malenfant et prenne prétexte de la faiblesse de l'article 45 du Code du Travail pour aliéner les

droits de ces travailleurs lors d'un simple changement de gérance.

L'exposition est faite de photos de militants des premiers jours dans une fabrique d'allumettes à Hull, de caricatures de Normand Hudon, de vidéos d'émissions qui se payait la CSN avec les synthèses qui passaient bien l'écran lorsqu'elles étaient

confiées à un Gérard Pelletier ou à un Jean Marchand — c'était avant l'envol des trois colombes — la troisième étant Pierre Trudeau — vers Ottawa. Vint le temps du militantisme pur et dur qui mena les trois présidents de centrales en prison à Orsainville (Gla) du a forgé son blues d'Orsainville en hommage à l'ex-président Marcel Pelletier qui avait osé défier une législation «scélérate». Les fêrus d'histoire auront plaisir à entrevoir les coins écorchés de procès-verbaux, la correspondance parfois inédite entre Alfred Charpentier et plusieurs personnalités qui appuyèrent à l'époque la CTCC (Confédération des travailleurs catholiques du Canada) ou les détracteurs de quelques syndicats de métiers datant des années 20. Mais la CSN a aussi son site sur Internet depuis septembre 1995!

Cascades, à ne pas imiter...

Le groupe Cascades se dit ouvert laux syndicats et au «respect de l'humain», mais sa pratique vise à affaiblir les syndicats, accusent les dirigeants de la CSN qui en conférence de presse, hier midi, ont annoncé une campagne d'information auprès des diverses communautés où sont implantées les usines appartenant aux frères Lemaire. But de l'opération: établir que cette société se trouve à contre-courant des stratégies qui tendent, dans le monde patronal canadien et américain, à réduire la durée du temps de travail.

Pour Gérald Larose, un groupe comme Cascades, qui tire ses profits d'une croissance au Québec, «doit pousser à la roue et assumer ses responsabilités sociales en matière d'emploi». L'exemple à ne pas imiter serait celui de Papiers Perkins, à Laval, qui fait passer la semaine horaire de 37 heures un tiers à 42 heures... ce qui risque d'entraîner 24 mises à pied sans pour autant constituer un gain pour la compagnie, soutient le syndicat.

Pierre Paquette, secrétaire général de la centrale syndicale qui tient jusqu'au 24 mai son 58^e congrès à Montréal, résume ainsi la stratégie des patrons de Cascades: on arrive avec un plan tout fait et, sans consultation du personnel, on plaide pour un assouplissement; si le syndicat cède, c'est l'harmonie paternaliste qui s'insinue dans l'usine, mais devant un refus des syndiqués de plier, c'est une «guerre

d'usure sur des bases dogmatiques».

Claude Plamondon, président de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTFP-CSN) qui ne compte pas moins de dix syndicats reliés au groupe Cascades, est d'avis que ce système «inquiétant» de relations de travail est tissé d'ultimatums et que, dans deux cas au moins, soit à East Angus et à Jonquière, la compagnie menace de ne pas investir les 65 millions de dollars qu'elle avait prévus à moins que ne s'implante le système Lemaire.

Les syndicalistes font valoir que, pour Domtar, aucun de ces problèmes ne se pose, ce qui ne veut pas dire que la négociation y soit pour autant facile.

Pour Gérald Larose «l'alignement des frères Lemaire est singulier». Ce que l'ensemble des patrons du Québec auraient intérêt à comprendre avant la tenue du Sommet socioéconomique de l'automne prochain, selon la CSN, c'est que la richesse se répartit par le travail mais «encore faut-il qu'il y ait des emplois». D'où la grappe de résolutions discutées hier en atelier. La recette suggérée par la CSN est de faire amender la Loi sur les normes du travail pour établir à 40 heures la durée normale de la semaine de travail et de limiter à huit heures le nombre d'heures supplémentaires que peut effectuer un salarié.

C.T.

Déjà 1000 inscrites à la vigile des femmes

PRESSE CANADIENNE

À deux semaines des «24 heures des femmes» autour du parlement de Québec, quelque 1000 inscriptions ont été reçues à l'organisation.

Il y a eu la Marche des femmes contre la pauvreté en juin 1995, il y aura la vigile des femmes contre la pauvreté, ou les «24 heures des femmes», les 1^{er} et 2 juin 1996. Des femmes encercleront alors l'Assemblée nationale pendant 24 heures,

formant une chaîne humaine pour appuyer leurs revendications.

La présidente de la Fédération des femmes du Québec et porte-parole de la coalition, Françoise David, a déjà expliqué que la coalition veut ainsi illustrer que si les femmes ne sont pas nombreuses «en-dedans» du parlement, elles sont néanmoins indispensables pour «construire une société fondée sur les besoins réels des gens».

La vigile des femmes vise à faire ressortir particulièrement trois reven-

dications: une hausse du salaire minimum, une loi sur l'équité salariale et une réforme du régime d'aide sociale.

L'organisme Amnesty internationale appuie la vigile des Québécoises et a d'ailleurs eu l'idée d'un dazibao, cette immense murale affichée dans les lieux publics sur laquelle les intéressés peuvent inscrire des messages. Ce dazibao sera consacré aux droits des femmes à travers le monde.

En matière de rémunération, la coalition demande une hausse du sa-

laire minimum de 6,85 \$ l'heure qu'il est actuellement à 7,60 \$ le 1^{er} octobre 1996.

La seconde revendication traite d'une loi visant à assurer l'équité salariale pour les travailleuses. La ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, responsable de la Condition féminine Louise Harel a justement déposé un projet de loi à ce sujet, il y a quelques jours.

La troisième revendication vise le retrait des compressions «inéquitables» à l'aide sociale.

Camps D'été

CAMP MUSICAL DE LANAUDIÈRE
Pour filles et garçons 9 à 17 ans
Loc. Priscault, St-Côme
4 sessions - 23 juin au 17 août '96
Fernand Lindsay, C.S.V., directeur musical
• Musique instrumentale • Chorale et orchestre
• Musique de chambre • Auditions musicales dirigées
C.P. 44, Joliette J6E 3Z3 Téléphone : 13h à 17h (514) 755-2496

je choisis la «Grande Aventure... en Anglais!»
CAMP D'IMMERSION TOTALE EN ANGLAIS
POUR LES JEUNES DE 7 À 16 ANS AU LAC KÉNOGAMI
245 av. Rivier # 120, Chicoutimi (Québec) G7H 4R6
ANGLIAN
(418) 693-0343 L'ÉCOLE DE LANGUES 1-800-Anglian

CAMPS ARTISTIQUES DE JOUR À MONTRÉAL
SÉJOUR À ST-FAUSTIN
4 À 16 ANS
1460, av. du Mont-Royal Est, Mt
Tél: (514) 521-3456

Vous voulez que vos enfants soient bilingues?
AU CAMP ANGLIFUN: ILS APPRENDRONT
AU CAMP ANGLIFUN: ILS S'AMUSERONT
Pour plus de renseignements, Tél.: (514) 297-3717 - Fax: (514) 297-3374
ou écrivez au: Camp AngloFUN 600, chemin de la Diligence, Stukely, Qc J0E 2J0

DE L'ART DEHORS
Camp d'été 1996 en arts plastiques, 7-15 ans
4 camps de 2 semaines, du 1^{er} juillet au 23 août 1996
37 h 30 de visites de sites et expositions en milieu urbain
37 h 30 d'ateliers d'arts plastiques
165\$ pour 10 jours, matériaux et sorties inclus
Inscription par téléphone jusqu'au 7 juin
Renseignements: 987-3453 (service d'une messagerie vocale)
Université du Québec à Montréal

Anglais langue seconde
Programmes d'immersion - Été 1996
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...
Programme pour jeunes
Sessions de trois semaines
Du 23 juin au 13 juillet
Du 14 juillet au 3 août
• Beau campus au coeur de l'Estrie
• Programme établi depuis 17 ans
• Cours et activités en anglais
• Résidences modernes
• Sessions axées sur le développement de la communication orale
Programme pour adultes
Sessions de six jours
26-31 mai
30 juin au 5 juillet
7-12 juillet
14-19 juillet
Champlain Regional College
Lennoxville (Qc)
J1M 2A1
Tél: (819) 564-3684
Télécopieur: (819) 564-5171
Pour réservation publicitaire 985-3322

The Horse People Inc.
Élégant...Sélect...Spécialisé
Cet été, offrez à votre enfant le camp d'été qui fera toute une différence... The Horse People Inc. dispose d'équipements à la fine pointe. Personnel entraîné et certifié à raison d'un moniteur pour 3 campeurs; participants de provenance internationale; niveaux d'équitation allant de débutant à avancé; excellente programmation, soins hors-pair, environnement parfait.
Portes ouvertes : 18-19, 25-26 mai
Wendover, Ontario K0A 3K0
Fax (613) 673-4787 - Tél. (613) 673-5905 E-Mail : horsefun@fox.nsm.ca
Brochure & vidéo disponibles sur demande
Accrédité par OCA, CCA, ACA

loto-québec

649 Tirage du 96-05-18
16 39 40 44 48 49
Numéro complémentaire: 29
GAGNANTS LOTS
6/6 2 1 314 110,80 \$
5/6+ 10 78 846,60 \$
5/6 263 2 398,30 \$
4/6 14 524 83,20 \$
3/6 266 615 10 \$
Ventes totales: 17 605 763 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000 \$

SELECT Tirage du 96-05-18
1 7 11 12 36 38
Numéro complémentaire: 24
GAGNANTS LOTS
6/6 0 1 000 000,00 \$
5/6+ 1 14 059,40 \$
5/6 17 551,30 \$
4/6 994 44,00 \$
3/6 16 911 5 \$
Ventes totales: 605 773 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

Extra Tirage du 96-05-18
NUMÉROS LOTS
961554 100 000 \$
61554 1 000 \$
1554 250 \$
554 50 \$
54 10 \$
4 2 \$

Super 7 Tirage du 96-05-17
3 8 9 28 29 31 39
Numéro complémentaire: 21
GAGNANTS LOTS
7/7 0 4 000 000,00 \$
6/7+ 1 90 925,00 \$
6/7 27 2 946,60 \$
5/7 2 004 141,80 \$
4/7 42 469 10 \$
3/7+ 39 872 10 \$
3/7 350 690 partic. gratuite
Ventes totales: 5 056 874 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$
Prochain tirage: 96-05-24
TVA, le réseau des tirages
Le modalité d'encaissement des billets gagnants passera au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Extra Super 7 Tirage du vendredi 96-05-17
NUMÉROS LOTS
244096 100 000 \$
44096 1 000 \$
4096 250 \$
096 50 \$
96 10 \$
6 2 \$

• LES ACTUALITÉS •

COLLOQUES

DYNAMIQUES INTERCULTURELLES:
DIVERSITÉ DES ESPACES, SPÉCIFICITÉS
DES PRATIQUES

UQAM, du 21 au 25 mai, Marie-
Louise Lefebvre: (514) 987-6689

L'UQAM accueille une vaste rencontre de chercheurs et de praticiens, une semaine durant, venus d'une quinzaine de pays du Nord et du Sud. Dans une optique d'échange pluridisciplinaire — éducation, histoire, linguistique, sciences politiques, droit, santé, travail social — ils discuteront des relations interculturelles et des stratégies d'intervention dans les sociétés pluriethniques contemporaines.

PRODUCTION 96

Hôtel du Parc de Montréal, du 21 au
25 mai, Luc Richard: (514) 842-5333

Le secteur de la culture et des communications réunit dans un grand événement, panaché d'exposition, de conférences et d'ateliers, 5000 professionnels, partenaires et clients de l'industrie de l'image et du son. Cette année, le thème «La République de l'information est là» cherche à mener les participants au cœur de la question: le citoyen. Le colloque héberge aussi le congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE
AU COLLÉGIAL

Collège Mérici de Québec, du 30 mai
au 1^{er} juin, Mérici: (418) 683-1591

L'ARC en fait chaque année la preuve. En tout plus d'une cinquantaine de présentations portant sur l'anthropologie des métiers, la persistance des femmes en sciences, le processus de création de présentations multimédias, l'enseignement stratégique, la formation de la pensée critique, l'intégration des apprentissages, etc., alimenteront réflexions et discussions.

Isabelle Quentin
Pour joindre l'auteure:
iquentin@sim.qc.ca

Pivot chez les parlants français d'Amérique

MARIO CLOUTIER
LE DEVOIR

Bernard Pivot prend son beau stylo-plume et note: «Attendez, qu'est-ce que je dois dire? Etat, nation, province, société distincte, foyer principal... ah, non, c'est dur un peu ça!»

L'animateur rencontrait la presse hier à Montréal pour parler de son émission *Bouillon de culture* qui sera enregistrée à Québec jeudi prochain. Coproduite par Radio-Québec, cette édition spéciale de 75 minutes sera diffusée à la télévision québécoise le dimanche 2 juin à 20h, et par France 2 le vendredi 7 juin.

Le célèbre animateur discutait hier du thème de l'émission, Québec: le rêve américain contre le

mythe français? Le nom de ses invités avait été dévoilé la semaine dernière. Il s'agit de la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, la rédactrice en chef de *La Gazette*, Joan Fraser, les écrivains Neil Bissonnath, Jacques Godbout et René-Daniel Dubois, ainsi que le cinéaste Pierre Falardeau.

«Le Québec est un pays américain, lance Bernard Pivot. Les Québécois sont des Américains qui parlent français. J'aimerais que les invités réagissent à ça.»

Bernard Pivot veut provoquer, mais pas choquer. Au contraire. «J'adore ce pays pour la manière dont on y défend la langue. Mais il faut parler de cette étrangeté, cette américanité, avec ses avantages et ses désavantages.»

Radio-Québec recevait l'animateur en grand hier: salle du conseil, repas avec quatre services, vin, suprême de poulet, assiette de fromages et service de première... Mais M. Pivot s'est fait laconique au sujet de l'émission de jeudi. «Je déteste parler d'une émission avant qu'elle ne soit enregistrée», a-t-il d'ailleurs avoué. Il était plus loquace toutefois sur le thème de la télévision et des médias en général.

Médiateur et créateur

«La vraie question c'est "y a-t-il une vie après la télévision?" Le problème des médias aujourd'hui c'est que le médiateur est devenu plus important que le créateur. Ce serait horrible qu'en descendant les Champs-Élysées en compagnie

de Julien Green, on me demande mon autographe. En France il y a une sacralisation de la vedette.»

L'homme qui a été le dernier à faire une interview (comme on dit en France) à la télé avec François Mitterrand, l'animateur qui a rencontré les plus grands écrivains vivants pendant quinze ans à *Apostrophes*, a fait vœu d'humilité. Après tout, Bouillon de culture n'atteint qu'un million d'auditeurs toutes les semaines.

«C'est très bon pour une émission culturelle diffusée le vendredi soir à 22h30. Ailleurs, la culture passe à 23h ou à minuit. Mais ce serait très moyen pour une émission commerciale. Le syndrome de l'audimat [les cotes d'écoute], c'est la vache folle en France. Parfois, trop c'est trop.»

Timmins en proie à de graves inondations

La rivière Mattagami montait de 2,5 centimètres par heure hier

Timmins, Ontario (PC) — Certains habitants ont fui leur maison et les commerçants ont fait de leur mieux pour protéger leur propriété pendant que l'eau continuait à monter hier le long de la Mattagami qui provoque de graves inondations à Timmins, en Ontario.

Dix-sept familles ont quitté leur foyer alors que la fonte des neiges faisait grimper de plus de trois mètres le niveau de la rivière, attirant les badauds et les téméraires venus assister au spectacle.

Des centaines d'autres habitants

de l'ouest de la ville sont restés chez eux mais sont demeurés sur le quai vive au cas où il faudrait évacuer les lieux, a indiqué Brian Tees, des services environnementaux de la région.

La Mattagami, dont le niveau n'a cessé de monter à raison d'environ 2,5 centimètres à l'heure depuis le début de la fin de semaine, devrait commencer à regagner son lit aujourd'hui.

Hier, Marc Larouche se tenait devant son entreprise de verrerie et hochait la tête en regardant les 50 cen-

timètres d'eau qui avaient envahi ses locaux.

«La rivière est habituellement à un quart de mille d'ici», a-t-il lancé, en montrant du doigt les buissons derrière le magasin.

«Je suis venu de bonne heure ce matin et lorsque je suis arrivé, il n'y avait pas encore d'eau dans l'atelier mais, une ou deux heures après, j'avais les deux pieds dans l'eau», a-t-il raconté.

«Nous avons travaillé d'arrachepied et nous avons réussi à sauver la plus grande partie de mes affaires.»

M. Tees a expliqué qu'aucune évacuation forcée n'avait eu lieu mais qu'on avait demandé aux gens qui avaient quitté leurs maisons volontairement d'aller s'enregistrer auprès des autorités municipales de façon à ce que la police puisse surveiller leur propriété.

L'artère principale de la ville — l'autoroute 101 — a été fermée après que l'on eut remarqué que l'érosion avait commencé à faire son travail. Plusieurs autres routes locales étaient inondées et un pont de la ville a aussi été fermé.

LANGUE

Le français d'Ottawa

Les formulaires de recensement: quelle honte!

PIERRE BEAUDRY

J'ai beaucoup de sympathie pour les traducteurs du gouvernement fédéral. Dans la plupart des cas, ils ont travaillé dans des conditions extrêmement difficiles, et à produire en très peu de temps la traduction de textes longtemps figés dans la langue originale, presque toujours l'anglais, of course.

Dans le cas des formulaires de recensement abrégés, toutefois, la pression n'a pas dû être trop forte, étant donné les années durant lesquelles on a pu s'y préparer. Aussi est-il regrettable que malgré une certaine correction, il s'y soit glissé des fautes et des lourdeurs vraiment surprenantes. C'est ainsi, par exemple, qu'on trouve l'affreux anglicisme *chambreur* là où l'on devrait voir l'expression locataire de chambre, et que si, pour une fois, il y a eu tentative de désigner correctement les employés qui résident sur les lieux de leur travail en les appelant employés résidents, c'est résidents qui aurait convenu (voir ma chronique du 23 octobre dernier).

La question «Lien avec la personne 1», littéralement traduite de l'anglais, «relationship with person 1», jusque dans le curieux numérotage d'un être humain, est d'une érudition ambiguë tout à fait étrangère à la précision française puisqu'elle n'indique pas si la réponse (père, fils, etc.) désigne ladite «personne 1» ou celle en cause. La formule française (on m'excusera de respecter le numérotage) serait **Qualité par rapport à la personne 1**.

Situation de famille

La rubrique «État matrimonial» est impropre: elle ne peut pas s'appliquer aux personnes qui ne sont pas mariées. C'est **situation de famille** qui se dit en français.

La question 6 demande si «cette personne vit avec un partenaire (sic) en union libre». Doit-on conclure, devant ce mot «partenaire» qu'il s'agit d'une activité commerciale ou, plus probablement encore, sportive? Pourquoi pas «Cette personne vit-elle avec une autre»? Surtout quand on voit l'explication (Par **union libre** on entend deux personnes qui vivent ensemble comme mari et femme sans être légalement mariées l'une à l'autre)?

Finalement, parmi les explications de l'«étape 3», on trouve la mention suivante «un étudiant absent à cause de ses études», qui est doublement fautive. Premièrement à cause de la redondance du mot étudiant avec le reste de la phrase, et deuxièmement parce qu'il y a beaucoup de gens qui étudient en tant que collégiens ou simples écoliers, s'ils ne fréquentent pas l'université ou les Hautes Études commerciales; voilà encore une inexcusable déformation du mot «étudiant» sous l'influence de l'anglais. O délices du bilinguisme à sens unique!

Voici le Plan jusqu'au 1^{er} juin:

L'OBJECTIF: ÉPARGNER!
SIMPLEMENT ET GRADUELLEMENT.

1. Vos contributions — au montant de votre choix — sont prélevées directement de votre compte bancaire.
2. Vous attendez un peu — votre argent fructifie.
3. À vous le magot! Vous en faites ce que vous voulez, quand vous voulez!

Grâce au nouveau **PEP, le Plan Épargne Placement**, vous économisez en toute sûreté. Géré par Placements Québec, votre argent fructifie **au taux de X% la première année**, taux ajusté ensuite annuellement au marché jusqu'à l'échéance. Vous pouvez retirer des fonds de votre PEP en tout temps, **sur un simple coup de téléphone**. Les montants encaissés sont versés directement dans votre compte, généralement en 24 heures. Vous pouvez aussi placer votre PEP dans le nouveau Régime d'épargne-retraite du gouvernement du Québec (**REER**).

En plus de vous être profitable, le Plan Épargne Placement profite à l'ensemble des Québécois!

Bref, le plan, c'est d'épargner. À quelle fin? À vous de décider.

Pour adhérer au PEP, consultez votre employeur ou rendez-vous dans une institution financière, chez un courtier en valeurs mobilières, un intermédiaire en assurance ou appelez Placements Québec au

00 463-5229 avant le 1^{er} juin! Sinon, vos plans pourraient tomber à l'eau...

4 1/2%
LA PREMIÈRE ANNÉE

Québec

LE PLAN ÉPARGNE PLACEMENT

PLACEMENTS QUÉBEC
Notre intérêt à tous

NOTRE COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 1996
EST ARRIVÉE!

Club 402-HOMME



TUXEDOS
importés d'Italie
au prix de gros
Trois modèles
droit - croisé - col châle
100% laine
Coupe exclusive
495\$ seulement

À votre service depuis 15 ans

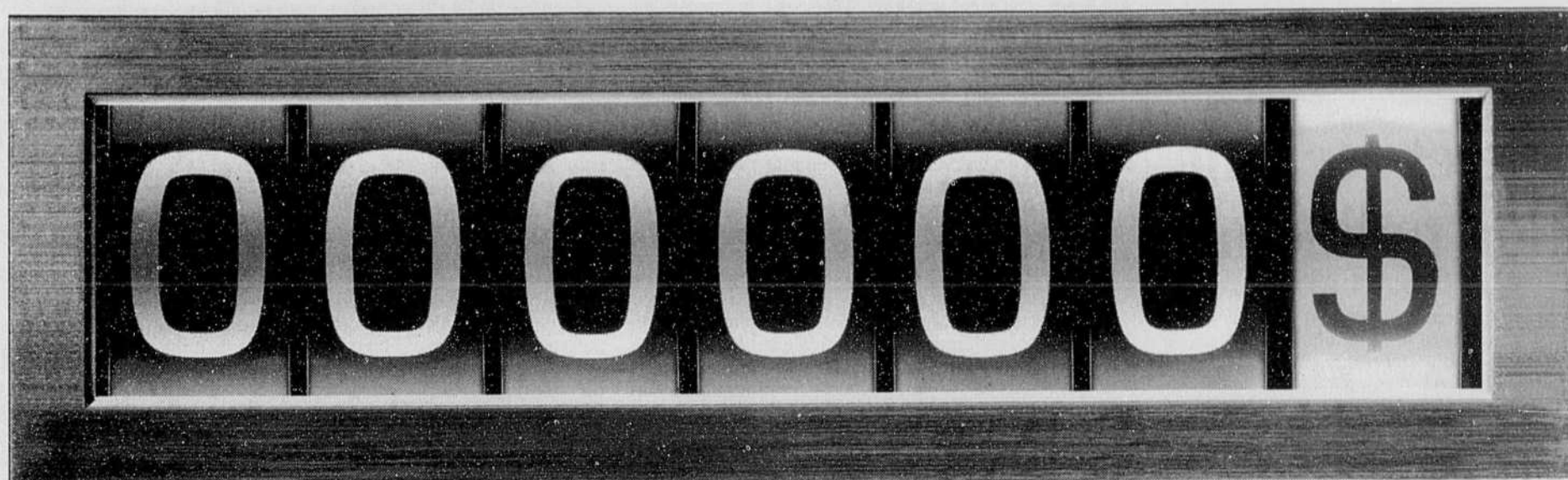
1118, rue Sainte-Catherine O.,
Suite 200
Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h

Samedi de 10h à 16h

Tous les soirs après 18h
sur rendez-vous seulement

LE SEUL PROGRAMME
D'ENTRETIEN DE 4 ANS
OU 80 000 KM SANS FRAIS.



UN AUTRE PRIVILÈGE
CADILLAC.

Maintenir sa voiture au sommet de sa forme était déjà plus abordable avec Cadillac qu'avec la plupart des berlines de luxe. C'est encore plus vrai aujourd'hui avec ce nouveau programme unique, qui couvre entièrement l'entretien prescrit de toutes les Cadillac 1996. Raison de plus pour venir faire quelques kilomètres d'essai au volant d'une Seville STS. Système Northstar, 300 chevaux et une ligne à faire damner tous les saints pour 799 \$ par mois et pas un sou de plus pour l'entretien régulier.*



Seville STS 799 \$ par mois*



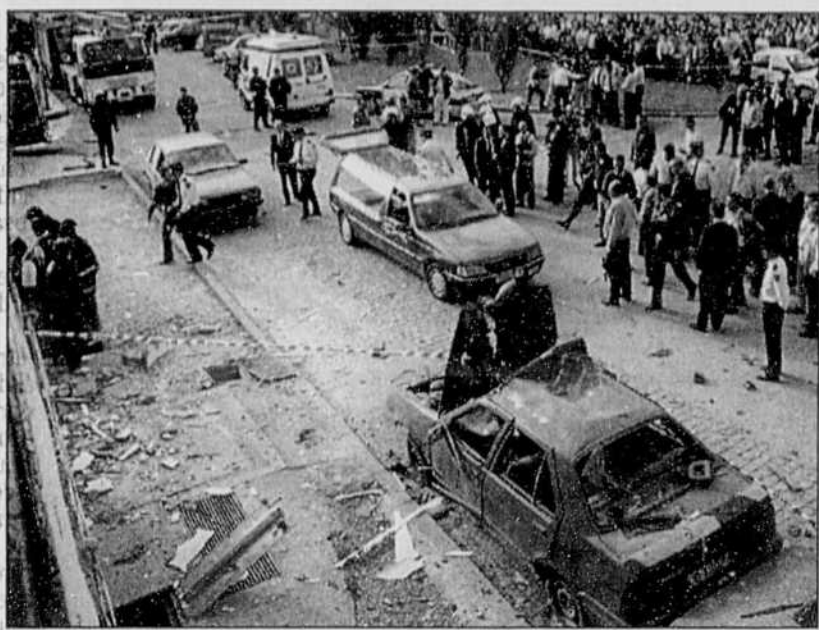
CADILLAC

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 463-7483.

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 6 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 925 \$ exigé. Frais de 54 \$ du kilomètre après 72 000 km. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus.

LE DEVOIR

LE MONDE



Une bombe a tué hier un sergent à Cordoue, dans le sud de l'Espagne

PHOTO AP

L'Espagne et le séparatisme basque

L'ETA frappe et réclame une solution politique

Madrid (Reuter) — L'explosion d'une bombe a tué hier matin un sergent et a manqué de peu un autocar de l'armée à Cordoue, dans le sud de l'Espagne. Peu après, Herri Batasuna, branche politique de l'organisation séparatiste basque ETA, a appelé les autorités à engager des négociations. Dans un communiqué publié après l'attentat, Herri Batasuna a laissé entendre que la seule façon d'en finir avec les violences était de rechercher un règlement de la question basque par le dialogue.

« Nous voulons une solution politique découlant du dialogue, fondée sur la recherche d'une démocratie authentique pour le peuple basque », lit-on dans le communiqué.

La bombe, placée dans une poubelle à un arrêt d'autobus, a fait également trois blessés, un militaire et un couple de civils, a déclaré la police locale. Il semble qu'elle ait explosé

prématurément, et que son véritable objectif était un autocar de l'armée qui prend à son bord des militaires à cet arrêt chaque matin, et qui se trouvait alors à 200 mètres de là.

Le président du gouvernement, Jose Maria Aznar, a promis de riposter « rapidement par des actes ».

Le ministre espagnol de l'Intérieur, Jaime Mayor Oreja, rencontre aujourd'hui à Madrid son homologue français, Jean-Louis Debré, pour discuter de la coopération anti-ETA.

L'annonce de cette rencontre est survenue alors que le quotidien *El País* rapportait hier que l'ETA pourrait tenter d'étendre ses opérations au sud de la France. Le quotidien écrit qu'un nombre grandissant de sympathisants français rejoignent l'ETA, essentiellement pour fournir des infrastructures et favoriser le passage de la frontière à des combattants séparatistes.

Émeutes dans la capitale de Centrafrique

L'armée française à Bangui

Les combats ont repris après une brève accalmie

La France, confrontée à une nouvelle déstabilisation d'un régime africain, a dépêché ses soldats pour protéger ses ressortissants à Bangui, dans une opération qui vise aussi à rétablir l'ordre dans la capitale de Centrafrique. L'armée française, forte de 1400 hommes à Bangui, s'est déployée hier dans les

D'APRES REUTERS ET AFP

Bangui — Les combats ont repris hier soir à Bangui après une brève accalmie. Trois soldats français auraient été tués au cours d'un accrochage avec des soldats mutins et plusieurs bâtiments sont la proie des flammes.

Selon un témoin, trois autres soldats français auraient été enlevés au cours de l'accrochage qui s'est produit après l'échec de négociations entre les mutins et des représentants du gouvernement. Ces informations n'ont pas reçu confirmation officielle.

« Cela a été un accrochage très sérieux. Trois Français ont été tués et trois autres ont été enlevés », a déclaré le témoin qui a affirmé qu'il se trouvait sur le lieu de l'affrontement, avenue Bouganda, dans le quartier du Kilomètre Cinq.

Un journaliste de la radio nationale bloqué dans l'immeuble depuis samedi en raison des troubles a déclaré que de violents combats ont repris à proximité du bâtiment, avec tirs de roquettes. Plusieurs immeubles sont en feu et des balles traçantes illuminent le ciel au dessus de la capitale, a-t-il ajouté.

La France a mobilisé ses troupes stationnées en Afrique pour venir en aide au président Ange-Félix Patassé, confronté depuis samedi à sa deuxième mutinerie en un mois, qui s'est accompagnée de pillages généralisés à Bangui.

Un millier de soldats français sont déployés depuis hier dans le centre-ville et à l'aéroport. Environ sept personnes ont été tuées depuis le début de la mutinerie.

Depuis hier matin, les forces françaises procèdent au regroupement des ressortissants français « par mesure de précaution » en trois points de Bangui, dont plusieurs centaines de personnes à l'ambassade de France et à l'aéroport, indique-t-on de source proche du gouvernement à Paris.

Il y a 2400 à 2500 ressortissants français en Centrafrique, dont environ 1400 à Bangui, plus 500 à 1000 ressortissants de pays tiers qui pourraient être concernés par ces mesures de précaution, précise-t-on de même

source. Aucune consigne d'évacuation particulière n'a cependant été donnée pour le moment, ajoute-t-on. Représentants du gouvernement et officiers mutins avaient entamé dans la journée des négociations sous l'égide du président de la ligue centrafricaine des droits de l'homme et la capitale avait retrouvé un semblant de calme avant l'échec des pourparlers.

Dans une déclaration à Radio France Internationale, le président Ange-Félix Patassé avait expliqué dans le courant de la journée: « L'armée française est là pour protéger les institutions de la République. En tant que chef d'Etat, et c'est dans mes attributions, au nom des peuples j'ai demandé à la France d'intervenir pour sauver les institutions de la République issues d'élections libres et démocratiques ».

Environ 90 % des commerces et sociétés du centre de Bangui ont été pillés ou saccagés. Les pillages sont apparemment le fait aussi bien de civils que de militaires.

Les mutins protestent notamment contre la décision du chef de la sécurité présidentielle, le colonel Bedaya Djader, de placer l'arsenal de la capitale sous le contrôle de la garde présidentielle.

Cette décision est sans doute liée à une précédente mutinerie qui avait éclaté à Bangui à la mi-avril à cause d'un retard dans le paiement des soldes. Après trois jours, les mutins avaient obtenu l'amnistie et la promesse d'un paiement rapide.

Le multipartisme a été rétabli en Centrafrique en 1991 et le président Patassé a été démocratiquement élu en septembre 1993. Le problème est que la France ne peut invoquer l'accord de défense qui la lie à son ancienne colonie. Cet accord ne peut jouer que dans le cas d'une agression extérieure, ce qui n'est pas le cas, souligne-t-on de sources françaises.

La démonstration de force des militaires français et de leurs auto-mitrailleuses légères (AML), qui se sont déployés le long des principaux axes menant de l'aéroport au centre de la ville, ainsi qu'aux principaux carrefours, doit avoir un « effet stabilisateur », dit-on de mêmes sources.

EN BREF

GERRY ADAMS POUR LA NON-VIOLENCE

Belfast (Reuter) — Gerry Adams, chef du Sinn Féin, branche politique de l'IRA, a déclaré hier qu'il était prêt à accepter les propositions améri-



Gerry Adams

caines bannissant le recours à la violence à des fins politiques en Irlande du Nord. C'est la première fois que Gerry Adams engage publiquement son parti en faveur des principes de non violence émis par l'ancien sénateur américain George Mitchell, qui servira de base aux négociations de paix sur l'Irlande du Nord, devant s'ouvrir à Belfast le 10 juin. Le leader du Sinn Féin a déclaré à des journalistes de Belfast que « Le Sinn Féin n'a pas de problème à adhérer aux principes de Mitchell ». Ces propositions comprennent la restitution de leurs armes par tous les militants nord-irlandais.

CHARS À DACCA

Dacca (Reuter) — Des unités fidèles au président bangladais Abdur Rahman Biswas se sont déployées autour du palais présidentiel hier, les autorités craignant une mutinerie à la suite du limogeage du général Abu Saleh Mohammad Nasim, chef d'état-major de l'armée de terre, ont rapporté des témoins. Six chars ont pris position aux abords du palais, à Dacca, alors que le chef de l'Etat venait, dans une allocution télévisée, d'accuser le général Nasim de révolte contre son autorité personnelle. Le président Biswas a nommé à sa succession un autre général, Mahbubur Rahman.

CLINTON ÉTAIT VISÉ

Washington (AFP) — Le cerveau présumé de l'attentat contre le World Trade Center en 1993 à New York a pensé tuer le président Clinton lors d'un voyage du chef de l'Etat aux Philippines en 1994, a révélé hier un ancien responsable du contre-terrorisme au sein de l'Agence de renseignement américaine (CIA). Ramzi Yousef, 28 ans, a avoué son projet au moment de son arrestation à Islamabad en 1995, précisant qu'il l'avait finalement abandonné en constatant que les mesures de sécurité étaient trop importantes, a déclaré Vince Cannistraro à l'AFP. Yousef, de nationalité pakistanaise, est actuellement jugé à New York pour avoir voulu faire sauter en vol des avions de ligne américains reliant les Philippines aux États-Unis. Ramzi Yousef est un proche de cheikh Omar Abdel Rahaime, le chef spirituel de l'organisation intégriste islamiste égyptienne Jamaa islamiya, condamné lui-même en janvier à New York à la prison à vie pour un vaste complot terroriste contre les États-Unis.

PARRAIN ÉCROUÉ

Palermo (Reuter) — Considéré comme le successeur de Salvatore «Toto» Riina et l'un des trois hommes les plus recherchés de la mafia, Giovanni Brusca a été arrêté hier près de Palermo. Le coup de filet a été annoncé par le chef de la police italienne au cours d'un concert donné à Palermo à l'occasion de la journée nationale de la police et auquel assistait le nouveau ministre de l'Intérieur Giorgio Napolitano. Brusca est soupçonné d'avoir joué un rôle de premier plan dans l'attentat à la bombe qui a coûté la vie au juge Giovanni Falcone, sa femme et trois gardes du corps sur une autoroute sicilienne en 1992. L'assassinat de Falcone et celui de son collègue Paolo Borsellino quelques mois plus tard avaient entraîné une vague de répression contre la mafia de la part des autorités. Brusca était considéré comme le successeur du «parrain des parrains», «Toto» Riina, depuis l'arrestation du beau-frère de ce dernier Leoluca Bagarella.

DES CHEVEUX POUR KADHAFI

Rio de Janeiro (AFP) — Deux médecins brésiliens ont, en octobre dernier, implanté des cheveux au président libyen, Mouammar Kadhafi, dans le plus grand secret à Tripoli, rapporte hier la presse brésilienne. Inventeur d'une technique qui utilise les rayons lasers pour ce type d'opération, le chirurgien esthétique de Sao Paulo M. Miguel Curi et son assistant M. Fabio Naccache ont, en deux séances, implanté quelque 3000 cheveux au colonel Kadhafi, de chaque côté du front et sur le sommet de la tête. Seuls les adjoints les plus proches du numéro un libyen ont été informés de cette opération chirurgicale pratiquée, sous anesthésie locale, dans la capitale libyenne.

Élections présidentielles en Équateur

Nebot a une légère avance

Quito (Reuter) — Aucun candidat majeur à l'élection présidentielle équatorienne n'a émergé dimanche des urnes avec une avance confortable à l'issue du premier tour de scrutin, même si le représentant des Chrétiens démocrates (centre-droit), Jaime Nebot, semble légèrement en tête.

Deux sondages réalisés à la sortie des bureaux des vote le créditent de 28,8 % à 30 % des voix contre 24 % à 24,8 % pour son principal adversaire, le candidat du Parti roldosiste équatorien (PRE, centre-gauche), Abdala Bucaram.

Un second tour aura lieu le 7 juillet pour départager les deux hommes.

Selon l'étude réalisée par TC Television, Gamavision et SITV, Jaime Nebot, un avocat de 49 ans, obtient 28,8 %, Abdala Bucaram, 44 ans, 24,8 % et Freddy Ehlers, un producteur de télévision indépendant, 21,1 %.

L'autre sondage sortie des urnes, effectué par Telemazonas, Ecuavistas et Telesistema, parvient à des résultats comparables: 30 % pour Nebot, 24 % pour Bucaram et 18 % pour Ehlers.

Plusieurs candidats ont dénoncé des irrégularités dans l'organisation du scrutin, comme l'absence de photographies d'identité sur certains bulletins de vote.

Abdala Bucaram a évoqué une fraude électorale. « Croyez-moi, le candidat le plus facile à battre, c'est l'anti-candidat, la personne qui incarne une objection sérieuse à la moralité, à la décence, à la culture, à l'unité nationale, à la chaleur et à la manière décente de gouverner », a déclaré Jaime Nebot, visant directement son adversaire du second tour.

Elu maire de Guayaquil il y a plusieurs années, Abdala Bucaram n'a pas achevé son mandat et a fui au Panama après avoir été accusé de corruption.

Les 6,6 millions d'électeurs équatoriens élisent également 82 députés du Congrès et plus de 1900 dirigeants régionaux et municipaux. Selon TC Television, les Chrétiens démocrates obtiendrait 28 sièges contre 21 aux Roldosistes et neuf pour le Parti populaire de la démocratie, de Rodrigo Paz.

Le scrutin présidentiel est considéré comme un test important pour l'avenir des réformes économiques mises en place il y a quatre ans.

Jaime Nebot a des idées économiques proches de celles défendues par l'impopulaire président sortant Duran Ballen, mais il a cherché à se distancer du gouvernement en l'accusant d'aggraver la pauvreté et en martelant son slogan « Le peuple d'abord ».

Impasse dans la crise de la vache folle

Bruxelles (AFP) — L'impasse était totale hier soir à Bruxelles sur les moyens de désamorcer la crise de la vache folle avec Londres, sept États membres refusant une levée partielle de l'embargo imposé depuis le 27 mars sur toutes les exportations bovines britanniques.

Les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Grèce, de la Belgique, du Portugal et des Pays-Bas au sein du Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne, émanation des États membres, s'opposaient à la levée de l'embargo pour les gelatines, les suifs et le sperme de bovins britanniques.

Ces experts ont en effet jugé « insuffisants » le plan d'éradication de l'épizootie présenté lundi par les autorités britanniques et les mesures destinées à assurer l'incuité des trois produits dérivés concernés, ont indiqué les

membres des délégations espagnole et néerlandaise. Une majorité qualifiée est nécessaire au sein de cette instance.

Or ces sept pays totalisent 42 voix sur 87, lorsque 26 suffisent pour constituer une minorité de blocage, selon le système complexe de pondération des voix accordé aux États membres.

Les ministres de l'Agriculture des Quinze, ont décidé de suspendre leur travail jusqu'à ce que le Comité vétérinaire rende ses conclusions, attendues dans la soirée, a annoncé le ministre italien de l'Agriculture Michele Pinto, président en exercice du conseil.

« Ensuite nous (ministres) prendrons une décision en suivant l'avis du Comité vétérinaire sur le plan sanitaire », a ajouté M. Pinto, qui vient de prendre ses fonctions et a reconnu « découvrir le dossier vache folle ».

La parole est à vous.

Dans le cadre du Synode de l'Église de Montréal, une Commission consultative tiendra des audiences publiques dans toutes les régions pastorales du diocèse.

6 mai de 17 h à 21 h
Musée d'archéologie
et d'histoire de Montréal
Pointe-à-Callière
350, Place Royale

7 mai de 18 h à 21 h
Musée d'archéologie
et d'histoire de Montréal
Pointe-à-Callière
350, Place Royale

8 mai de 13 h à 21 h
Jardin botanique
4101, rue Sherbrooke Est
(audiences pour les anglophones)

9 mai de 10 h à 21 h
Jardin botanique
4101, rue Sherbrooke Est

11 mai de 10 h 30 à 16 h
Fondation
Berthiaume-Du-Tremblay
1474, rue Fleury Est

15 mai de 13 h à 21 h
Centre culturel de Pierrefonds
13850, boul. Gouin Ouest

16 mai de 10 h à 21 h
Centre culturel de Pierrefonds
13850, boul. Gouin Ouest

17 mai de 10 h à 21 h
Centre culturel de Pierrefonds
13850, boul. Gouin Ouest
(audiences pour les anglophones)

21 et 22 mai de 10 h à 21 h
Centre Notre-Dame
3799, chemin de la
Reine-Marie

23 mai de 13 h à 21 h
Place des Aînés
435, boul. Curé-Labelle, Laval

24 mai de 10 h à 18 h
Place des Aînés
435, boul. Curé-Labelle, Laval

À partir du 7 mai, les audiences seront télédiffusées de 10 h à 20 h sur CF CABLE (65) et VIDÉOTRON (55)



Synode de l'Église de Montréal



Publicité payée par un donateur anonyme

LE MONDE

Le retour du «président» Radovan Karadzic

Bien qu'écarté par les accords de Dayton, il reste diablement influent dans le paysage bosniaque.

RÉMY OURDAN
LE MONDE

Sarajevo — Pour un homme qui n'a plus le droit, en vertu de l'accord de Dayton, d'exercer de fonction publique, Radovan Karadzic reste diablement influent. Et, pour un homme mandaté pour faire appliquer le plan de paix en Bosnie-Herzégovine, Carl Bildt semble décidément condamné à subir les affronts des séparatistes serbes. Il serait cependant injuste d'accabler le haut représentant civil de la communauté internationale. Car si Radovan Karadzic a encore renforcé son pouvoir, ce n'est certainement pas la faute du seul Carl Bildt.

L'arrogance du «président» serbe bosniaque est si flagrante qu'elle incite à s'interroger sur la volonté des artisans du processus de paix de l'écartier de la vie publique. L'annonce faite à Belgrade de son retrait définitif démenti par Pale ne saurait offrir un certificat de bonne conduite à Slobodan Milosevic, qui conserve une influence déterminante sur tous les territoires serbes en ex-Yugoslavie. Selon une source diplomatique, «Radovan Karadzic ne pourrait pas se permettre de continuer à humilier ainsi la communauté internationale s'il n'avait pas eu un feu vert au moins provisoire de la Serbie».

Les Américains sont considérés comme les véritables «patrons» du processus de paix en Bosnie, et les ex-belligérants n'accordent pas une importance démesurée à

l'action de M. Bildt. Or les diplomates américains, habituellement prompts à mener les discussions cruciales, ont été étrangement absents de la scène bosniaque au cours de cette dernière crise.

L'enjeu de la bataille entre Radovan Karadzic et la communauté internationale est pourtant l'avenir du processus de paix. Cinq mois après l'arrivée de l'OTAN et le succès de sa mission, la situation est bloquée. M. Karadzic et ses amis de Pale deviennent un obstacle majeur à l'application du traité de paix, refusant le retour des réfugiés dans leurs foyers et l'organisation d'élections libres et démocratiques. Pale refuse en outre de reconnaître le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye et prévient qu'aucun «criminel de guerre» serbe ne sera remis à la justice internationale.

Pourquoi les Occidentaux n'arrêtent-ils donc pas Radovan Karadzic, isolé dans son village de montagne près de Sarajevo ? Selon des officiers européens de l'IFOR, «les Américains sont terrorisés à l'idée d'affronter le peuple serbe, qui vengerait l'arrestation de Karadzic en tuant des GI alors que Bill Clinton est en campagne électorale».

Selon ces officiers, les services secrets américains ont récemment ordonné la réalisation de sondages en République serbe, dont les résultats illustreraient la grande popularité de Karadzic (environ 75 % d'opinions favorables) et du général Ratko Mladic (80 %). D'où la crainte de représailles meurtrières en cas d'atteinte au régime de Pale.

Le général Mladic conserve effectivement, malgré ses pitoyables silences lors des défaites de l'an dernier, un statut de héros aux yeux de ses soldats. En revanche, le peu de sympathie du peuple serbe pour Radovan Karadzic est légendaire, et le chef ultra-nationaliste est régulièrement accusé en privé d'être un dirigeant corrompu qui n'a pas su veiller aux intérêts des gens ordinaires. Les Serbes de Bosnie n'évoqueront toutefois jamais publiquement leur souhait de changer de «président», tant la pression policière demeure implacable en République serbe, et les «sondages» pourront continuer de servir de prétextes à la non-intervention.

Gouverner dans l'ombre

Tant que les Occidentaux ont de telles craintes à l'égard du régime de Pale, M. Karadzic peut poursuivre tranquillement sa carrière. La Serbie n'a pas non plus contesté une éventuelle nomination de Biljana Plavsic, une ultra-nationaliste qui n'empêcherait pas M. Karadzic de gouverner dans l'ombre. Mme Plavsic est pourtant noirement détestée par Slobodan Milosevic, qui avait estimé que la place de la «dame de fer» des Serbes était plutôt «à l'hôpital» après qu'elle eut affirmé que «quand bien même six millions de Serbes devraient périr pour la cause, il en resterait six millions d'autres pour jouir des fruits de leur lutte».

Le but poursuivi par Belgrade demeure extrêmement

flo. Le président Milosevic contrôle-t-il ou non Pale? Joue-t-il à nouveau un double jeu face à Washington et aux Européens? Radovan Karadzic semble sûr de sa victoire. Si son maintien au pouvoir se confirme dans les prochains jours, les Occidentaux se préparent un avenir fort difficile. Car Pale ne permettra pas que les objectifs de l'accord de Dayton la souveraineté et la démocratisation de la Bosnie-Herzégovine soient atteints.

Le scénario qui donne des cauchemars aux diplomates est celui d'un boycottage pur et simple des élections de septembre par le camp serbe.

Puisque Radovan Karadzic n'est pas autorisé à être candidat, en raison de son inculpation par le Tribunal de la Haye, il pourrait être amené à organiser son propre scrutin, à l'abri des regards étrangers. Il est encore trop tôt pour affirmer que M. Karadzic a sauvé sa tête. A tout moment, Washington ou Belgrade peuvent prendre la décision de l'écartier. «Une multitude de plans d'action ont été préparés par l'OTAN, de la campagne de déstabilisation à l'élimination physique», confie un diplomate. Il est surprenant qu'aucune solution ne se profile à l'horizon, tant les Américains veulent que cette opération bosniaque soit un succès jusqu'à l'automne, date de l'élection présidentielle aux États-Unis.

M. Karadzic doit être conscient de cet impératif américain, et pourtant il ne paraît pas le craindre. Il poursuit sa course personnelle, impunément jusqu'à aujourd'hui.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO. 500-02-027289-961. BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, Partie demanderesse. -vs- SUSAN ERRINGTON, RICHARD FORTIN, Partie défenderesse. Le 31 mai 1996 à 10h00, au 413, RUE SIMONE DE BEAUVOIR, STE-JULIE, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: SUSAN ERRINGTON, RICHARD FORTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1. Camion Ford Econoline et acc.; 1. four micro-ondes et acc.; 1. télévision Zenith et acc.; 1. vidéo GE et acc.; 1. télévision Samsung et acc.; 1. ensemble de robin 5-mx blanc et acc.; 1. moto de course et acc.; 1. coffre à outils 2 tiroirs et son contenu et acc.; 2. génératrices Honda 3500X et acc.; 1. compresseur Century Sea 6-4128 et acc.; 1. mini-bicyclette Honda et acc. Et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUSSEIN, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE. PRENEZ AVIS que THI DEP PHUNG domicilié au 2885 Place Darlington #22, Montréal, Québec, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de THI DIEM HAN PHUNG. Montréal, le 06 mai 1996. THI DEP PHUNG (Demandeur).

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. 505-02-004975-961. COUR DU QUÉBEC (Chambre civile). PRESENT. GREFFIER ADJOINT JACQUES HANON. Partie demanderesse. AKIM HAMMOUDI. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à AKIM HAMMOUDI, de comparaitre au greffe de cette Cour, situé au Palais

de Justice de Longueuil, au 1111 Jacques-Cartier est, à Longueuil, salle RC-31 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête en délaissement forcé, affidavit circonstancié, avis, liste de pièces et des pièces 2006096, a été remise au greffe à l'intention de Monsieur KIM HAMMOUDI. Lieu: Longueuil. Date: 17 mai 1996. GISELE BELANGER, Greffier adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. 500-02-028732-969. COUR DU QUÉBEC PRESENT. GREFFIER ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL. Partie demanderesse. JEAN COHEN et RAYMOND MCNICOLL. Partie défenderesse. ASSIGNATION. ORDRE est donné à JEAN COHEN, de comparaitre au greffe de cette Cour, situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie du présent bref d'assignation, déclaration avec dénonciation des pièces et avis selon les articles 119.1, 813 et 983 du C.p.c. a été remise au greffe à l'intention de JEAN COHEN. Lieu: Montréal. Date: Ce 14 mai 1996. MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint.

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE DES CREANCIERS. Dans l'affaire de faillite de: SYNCROTEK INC. 3185, Hochelaga, 2e étage Montréal, Qc H1W 1G4

AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 9 mai 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3 juin 1996 à 09h30 heures am., au bureau du Séquestre officiel, 5 Place Ville-Marie, 8ème étage, Pièce 800, Montréal, Québec. Fait à Valleyfield, le 13 mai 1996. Bureau de: J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC., 7 rue Bay Valleyfield, Québec, J6S 1X3. Tél: 514-373-5698 ou 1-800-363-5330. ANDRÉ MICHAUD, Liquidateur.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM. PRENEZ AVIS que YASIN RUPANI, domicilié et résidant au 33 rue Villieray, app. 10, à Montréal, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de YASHIN RUPANI. Montréal, le 15 mai 1996. THIBAUT GENDRON & ASS., 400, Jarry est Montréal, Qc H2P 1V3. Procureurs du requérant.

CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE. PRENEZ AVIS que CHARLIE MARIE GAGNON domiciliée au 2052, rue de Cadillac, Montréal, Québec, H1N 2T6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de MARIE SHERLEY GAGNON. Montréal, le 13 mai 1996. SHERLEY GAGNON, (Demandeur).

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE. Suivant l'article 785, Code civil du Québec. AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Monsieur MARCEL MICHAUD, en son vivant retraité, domicilié au numéro 19, de la 92e Avenue, à Montréal, Québec, H1A 2G1 survenu le 28 février 1996, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Monsieur André MICHAUD, le huit mai 1996, devant Me Guy AUBE,

notaire, à Montréal, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Guy Aubé, notaire, au 1040 Boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal, Québec, H2C 1G2. Donnée à Montréal, le 8 mai 1996. ANDRÉ MICHAUD, Liquidateur.

Jean Fortin & Associés Inc. Syndic de faillite - Agent gestionnaire. AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: NICOLE LEMAY, enseignante, domiciliée et résidant au 605, Bossuet à Montréal, Québec (H1N 2R5) AVIS est donné que NICOLE LEMAY a fait cession de ses biens le 10 mai 1996 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 mai 1996 à 8 h 45 au bureau du Syndic, au 7744, rue Sherbrooke Est, bureau 101 à Montréal, QC. Montréal, ce 15 mai 1996. Jean Fortin & Associés Inc. 7744, rue Sherbrooke Est bureau 101 Montréal (Québec) H1L 1A1 Tél.: (514) 356-3260. Laval-Drummondville-Longueuil-Montréal-St-Hyacinthe-St-Jean-Sauvé

Hydro Québec Appel d'offres pour 14 h, heure de Montréal. CBH.60004.A le mardi 11 juin 1996. Centrale de Beauharnois Municipalité de Melocheville. Aménagement de l'aire d'entreposage des transformateurs, du stationnement SE-2 et de la rue AA. Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec. Garantie de soumission: 10 % du montant total. Ordre de grandeur: 1 000 000 \$. Prix: 50 \$. Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-4811. Note: Ce document peut aussi être consulté sur rendez-vous à: Hydro-Québec Centre de Beauharnois Roulotte de chantier 14-T-08 80, boul. Edgar-Hébert Melocheville (Québec) J6N 1W5 Pour rendez-vous: (514) 225-8338. Avis important: Une visite des lieux et une séance d'information seront tenus le 30 mai 1996 à 13 h 30 à la centrale de Beauharnois. La présence à cette visite et à cette séance d'information est obligatoire pour soumissionner. Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à: Hydro-Québec Direction Acquisition 800, boul. de Maisonneuve est 2e étage, bureau 2-007 Montréal (Québec) H2L 4M8. Pour renseignements relatifs à la vente des documents: Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur). Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Jean Fortin & Associés Inc. Syndic de faillite - Agent gestionnaire. AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: NICOLE LEMAY, enseignante, domiciliée et résidant au 605, Bossuet à Montréal, Québec (H1N 2R5) AVIS est donné que NICOLE LEMAY a fait cession de ses biens le 10 mai 1996 et la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 mai 1996 à 8 h 45 au bureau du Syndic, au 7744, rue Sherbrooke Est, bureau 101 à Montréal, QC. Montréal, ce 15 mai 1996. Jean Fortin & Associés Inc. 7744, rue Sherbrooke Est bureau 101 Montréal (Québec) H1L 1A1 Tél.: (514) 356-3260. Laval-Drummondville-Longueuil-Montréal-St-Hyacinthe-St-Jean-Sauvé

Gouvernement du Québec Conseil du trésor Services gouvernementaux. Direction générale des télécommunications. Projet #525301 Service de radiomessagerie par téléavertisseurs au gouvernement du Québec. Les Services gouvernementaux requièrent des soumissions pour la fourniture d'un service de radiomessagerie par téléavertisseurs pour les trois (3) prochaines années. Ce service sera utilisé par l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec incluant la Sécurité du Québec. OBTENTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES. Les documents d'appel d'offres seront disponibles à partir de 8 h 30 le 21 mai 1996 via le système SIOS de la Société de gestion des systèmes d'information (tél.: 1-800-361-4637). RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS. Les soumissions doivent parvenir à l'adresse indiquée plus bas, au plus tard le 18 juin 1996 à 15 h, en vigueur localement. Services gouvernementaux Direction générale des télécommunications 1500 E. boul. Charest Ouest, 1^{er} étage, local 1.12 Sainte-Foy (Québec) G1N 2E5. L'ouverture des soumissions s'effectuera à la salle 1.12 de cette même adresse, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des soumissions. FOURNISSEURS ADMIS À PRÉSENTER UNE SOUMISSION. Seuls sont admis à présenter une soumission les fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement au Canada et qui ont réquisitionné les documents d'appel d'offres en leur nom via le système SIOS. GARANTIE DE SOUMISSION. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission: - au montant forfaitaire de: deux cent mille dollars (200 000 \$), si la garantie est sous la forme d'un cautionnement de soumission; ou - au montant forfaitaire de: cent mille dollars (100 000 \$), si la garantie est sous forme de chèque visé ou sous une autre forme prescrite aux documents d'appel d'offres. LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS REÇUES. Le secrétaire associé aux Services gouvernementaux Jean-Claude Careau, ing. Cet avis d'appel d'offre est publié dans les systèmes électroniques suivants: SIOS de la Société de gestion des systèmes d'information: 1 800 361-4637 (Biens et services). Ces compagnies distribuent aussi les documents d'appel d'offres. À compter du 1er septembre 1996, les Services gouvernementaux publieront exclusivement ses avis d'appel d'offres dans ces systèmes.

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Centre des congrès de Québec. Dossier no: 9020. Fourniture et installation de casiers métalliques. Garantie de soumission: 3 000 \$ sous forme de cautionnement ou 1 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9022. Fourniture et installation des convoyeurs de vestiaire. Garantie de soumission: 15 000 \$ sous forme de cautionnement ou 7 500 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Dossier no: 9026. Fourniture et livraison de verres. Garantie de soumission: 7 500 \$ sous forme de cautionnement ou 3 750 \$ sous autres formes prescrites. Documents disponibles: à partir du 22 mai 1996. Date et heure limites de réception des soumissions: le 5 juin 1996 à 15h00. Seuls sont admis à soumissionner les fournisseurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord. Coût non remboursable des documents: 20 \$ par dossier. Documents de soumission disponibles à l'adresse suivante: Société du Centre des congrès de Québec 900, boul. René-Lévesque Est, 2e étage Québec (Québec) G1R 2B5 tél.: (418) 644-4000 téléc.: (418) 644-6455. La réception des soumissions se fera à la même adresse. La Société se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Guy Vachon, ing. Vice-président Opérations

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlements

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 13 mai 1996, a adopté les règlements suivants:

- 96-080** Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)
- 96-072** Règlement autorisant la modification et l'occupation des bâtiments situés aux 1315 et 1345, rue de Bellechasse
- 96-073** Règlement sur l'occupation, par la corporation Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués P.I.A.M.P., du rez-de-chaussée du bâtiment portant les numéros 4215, 4217, 4219 et 4221 de la rue Marquette
- 96-074** Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)
- 96-075** Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)
- 96-076** Règlement sur la fermeture d'une parcelle de terrain comme parc située à l'ouest de la rue Gifford et au nord-est de l'avenue Henri-Julien, à Montréal
- 96-077** Règlement sur les subventions à la restauration et à la rénovation des bâtiments à valeur patrimoniale
- 96-078** Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)
- 96-079** Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de modification et d'occupation du bâtiment situé au 85 de la rue

Saint-Paul Ouest, dans le Vieux-Montréal (7210)

- 96-080** Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)
- 96-081** Règlement sur l'occupation, par l'Ouvreur de Dieu inc., du bâtiment portant les numéros 5637 et 5639 de la rue Plantagenet, au sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine
- 96-082** Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la rue Sainte-Catherine, entre la 16e Avenue et la 17e Avenue, à Montréal
- 96-083** Règlement sur les subventions à la rénovation résidentielle
- 96-084** Règlement autorisant la modification d'une entente intermunicipale concernant le réaménagement de la partie du boulevard Henri-Bourassa située entre l'autoroute 40 à l'est et le boulevard Langelier à l'ouest entre la Ville de Montréal et les villes d'Anjou, de Montréal-Est et de Montréal-Nord
- 96-085** Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (Exercice financier de 1996) (95-242)

Montréal, le 21 mai 1996
Le greffier, Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 25	min 11	max 20	9/19	6/18

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 22	min 8	max 20	7/17	4/16

É D I T O R I A L

Les zones grises
du plan Rochon

Michel Venne

L'intention est toujours bonne et le remède reste indiqué: une assurance-médicaments universelle offrant une protection de base à tous les Québécois moyennant une contribution de l'utilisateur. Ce serait le complément naturel à notre régime d'assurance-maladie, un complément essentiel à l'heure du virage ambulatoire. Mais le projet du ministre Rochon recèle encore des zones grises et la précipitation avec laquelle il souhaite faire adopter le projet de loi 33 suscite quelque inquiétude: d'une idée généreuse, est-on en train de faire une simple pompe à dollars?

Les citoyens sont en droit d'être méfiants, du moins ils ont le droit de soulever des questions. Ce régime d'assurance-médicaments leur coûtera environ 300 millions de dollars par année. Ce n'est pas une mince affaire. En outre, il leur crée une nouvelle obligation, celle de contracter une assurance sous peine d'amende; c'est une nouvelle intrusion de l'État dans nos vies. Enfin, le régime a été construit jusqu'à présent à huis clos par des comités qui n'ont consulté que les industriels de la pharmacie ou de l'assurance. Les citoyens ont le droit, maintenant, d'avoir toutes les explications nécessaires, le temps voulu pour se faire une opinion et, s'il le faut proposer des solutions de rechange. Or, la semaine dernière, le ministre de la Santé Jean Rochon a adopté une attitude désolante envers les députés libéraux qui cherchaient à en savoir davantage sur ce nouveau régime. Il leur répliquait avec condescendance et raillerie, leur reprochant de ne pas comprendre. M. Rochon devrait ranger ses habits d'ancien technocrate arrogant. Le débat doit se faire calmement. D'ailleurs, les pouvoirs réglementaires qu'il s'arroge dans le projet de loi devraient être resserrés.

Québec, pour le moment, agit avec une précipitation qui ne semble être motivée que par des préoccupations financières. Avant même la présentation du rapport Castonguay, dont s'inspire le plan Rochon, Québec avait inscrit aux livres une économie de 200 millions pour cette année grâce au nouveau régime. Cela n'est pas une raison pour aller trop vite. Le projet de loi 33 fera l'objet d'une consultation sur invitation d'ici son adoption en juin. C'est une sorte de délai de grâce dont il faut profiter pour soulever des questions.

La contribution des usagers: le premier sujet de préoccupation est le niveau de la contribution des usagers. Avec le plan Rochon, la prime annuelle variera selon le revenu de façon plus progressive que dans la proposition Castonguay. Très bien. Cependant, le plafond annuel (à 750 \$ en général, 500 \$ ou 300 \$ pour les personnes âgées à faible revenu) reste élevé pour les familles à revenus modestes de la classe moyenne. Ces familles auront avec raison l'impression de se faire imposer une taxe déguisée dont le seul objet est de réduire les dépenses de l'État. Par ailleurs, des experts ont déjà fait valoir qu'une contribution trop élevée risque d'inciter des gens à ne pas prendre les médicaments requis par leur état de santé et de se retrouver à l'hôpital, ce qui coûterait cher à l'État.

Assurance privée contre régime public: il aurait été beaucoup plus simple de financer le régime par les impôts plutôt que par une prime annuelle. Le ministre a choisi une voie plus compliquée. Dans le modèle Rochon, tout le monde devra payer une prime. Les petits travailleurs présentement non assurés auront l'obligation de prendre une police et verseront leur prime à une compagnie d'assurance privée. En fait, si Québec a choisi ce modèle c'est surtout pour éviter de retirer au secteur privé le marché de l'assurance-médicaments. Le résultat est une drôle de «d'emmanchure», une formule hybride qui n'est ni de l'assurance ni de la protection sociale. La démonstration n'a pas été faite de la viabilité d'un tel

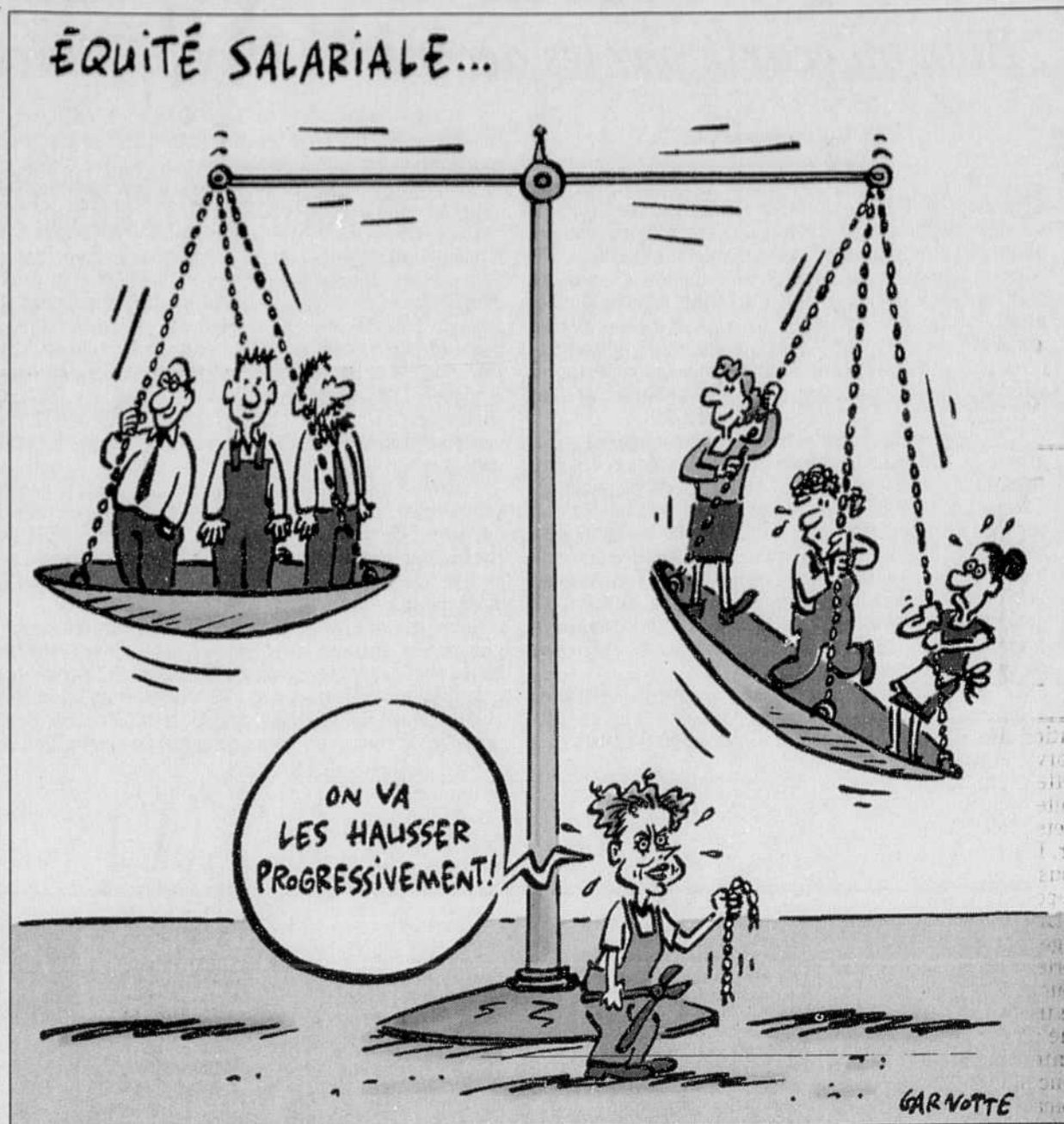
régime, ni de son caractère équitable. La prime sera établie par le gouvernement pour les pauvres et les personnes âgées, elle sera établie par le secteur privé pour les personnes déjà assurées, et elle sera établie conjointement pour les autres. On se demande pourquoi la prime ne serait pas établie uniformément par l'État, en consultation s'il le désire avec le secteur privé, pour toutes les catégories d'assurés. De cette manière, les assureurs deviendraient de simples agents payeurs, c'est vrai. Mais la situation n'en serait que plus transparente.

Assurance-médicaments et virage ambulatoire: le nouveau régime servira de complément au virage ambulatoire avec lequel la durée des séjours à l'hôpital diminue. Des médicaments qui étaient gratuits pour le patient hospitalisé, passent à sa charge dès qu'il rentre à la maison. D'une part, l'État devrait faire profiter des économies tirées du virage ambulatoire aux contribuables en fixant leur contribution

au régime d'assurance-médicaments au niveau le plus bas possible. Après tout, les médicaments permettent souvent d'éviter une hospitalisation ou une chirurgie, des services que notre société considère comme devant être financés par la bourse collective, soit les impôts. D'autre part, puisque l'assurance-médicaments sera financée par un fonds séparé du budget des services de santé, il y a un risque que des administrateurs d'hôpitaux soient tentés de réduire indûment la durée des séjours pour transférer des coûts de pharmacothérapie au régime d'assurance. Il y a ici une zone grise importante: l'arrimage entre le régime et les autres services de santé.

Big Brother s'empare des pharmacies: l'un des aspects les plus importants du régime est le contrôle des coûts. Ces coûts, ils seront contrôlés

principalement par un système informatique interactif reliant toutes les pharmacies à la Régie de l'assurance-maladie. On ne sait rien de ce système. On présume que son utilisation sera obligatoire. On présume qu'il sera relié à un fichier central contenant la liste de tous les médicaments consommés dans votre vie. On présume qu'il sera géré conjointement avec le secteur privé des assurances. Cela voudrait dire que chaque fois que vous achetez une pilule, cette information est enregistrée dans un fichier monstrueux auquel des compagnies privées auraient accès. En Ontario, un système similaire a été utilisé par une firme privée qui vendait les informations recueillies par ordinateur à des compagnies pharmaceutiques qui s'en servaient pour faire la promotion de leurs médicaments auprès des médecins, dont le système fournit la liste. À lui seul, ce système mériterait une consultation séparée. Il s'agirait de l'une des intrusions les plus graves dans la vie privée des citoyens si les balises, les normes, les règles d'accès et d'utilisation des données ne sont pas soigneusement définies. Or, l'appel d'offres pour ce système a été lancé trois semaines avant le dépôt du projet de loi 33 et le contrat sera attribué le 27 mai, avant même que le projet de loi ne soit adopté. Qu'on stoppe cette procédure tout de suite! En outre, il faut voir que l'on souhaite utiliser des moyens extraordinaires pour contrôler patients, médecins et pharmaciens, mais que le ministre reste timide dans les mesures qu'il annonce pour contrôler l'évolution des prix consentis à l'industrie pharmaceutique.



«Allez vous faire foutre!»

En vrac, quelques machins qui me bouchent le bonheur.

Le Quotient Émotionnel. Ne riez pas, je vous prie. Le QE fait fureur, paraît-il, aux États-Unis. Je vois tout ça d'ici: «Calculez les chances de votre progéniture de s'adapter gentiment à ce monde débile, sans se révolter indûment: mesurez son QE.»

Un exemple. Prenez Toto et laissez-le seul devant un sac de bonbons en lui recommandant d'attendre pour se servir. S'il obéit, c'est un bon petit, fort QE et tout et tout: ça fera un bon citoyen. Je caricature? À peine.

Et après nous avoir bassinés, avec les QI, voici que les psy, ne reculant devant rien, inventent le Quotient Émotionnel. Cuiestres.

Attention: il ne faut pas médire complètement du QI. Le QI mesurerait bien l'intelligence, quoi qu'on en ait dit. Il nous renseignait sur celle des concepteurs des tests en nous dévoilant à quel point ils en manquaient.

Le QE, c'est la dernière contribution de la psychologie au débat sur l'inné et l'acquis: on sait à présent que la connerie peut s'acquérir. Entre autres, en faisant des études de psychologie.

J'ai fait le test avec ma fille de 4 ans: je l'ai laissée seule devant des bonbons en lui disant de ne pas en prendre. Elle m'a demandé ce que c'était que ces conneries en ajoutant que j'étais bizarre, aujourd'hui.

Comme j'espère que plus tard elle répondra, très souvent: «Je n'ai pas envie de faire ça, monsieur, madame. Parce que c'est idiot votre truc.» QE très faible: fera un excellent citoyen, à mon goût à moi.

Cuiestres, encore. J'étais à la pharmacie. Je voulais des médicaments pour aider mes petites à supporter une grippe qui n'en finissait pas. La pharmacienne m'amène une petite boîte avec des granules dedans, genre petits bonbons. «Et c'est quoi, ce truc-là, docteur?» «Un médicament homéopathique», répond fièrement cette pataphysicienne disciple d'Esculape. Je n'ai pas su me retenir: «Gar-

NORMAND
BAILLARGEON

dez-les. Je vais prier le père Noël: ce sera sûrement aussi efficace.»

Cette camelote, l'homéopathie, a en France un succès considérable. Il me semble que la situation n'est pas grave à ce point-là au Québec; qu'on ne consomme pas autant d'homéopathie; que ce n'est pas à ce point entré dans les mœurs que toute dénaturation de cette Mickeymédecine est un sacrilège.

Je me trompe? On est aussi bête que la France, là-dessus aussi? Il se peut. Mais va donc rappeler qu'il n'y a pas de preuve de l'efficacité de cette thérapeutique; va donc leur dire que les expériences sur la prétendue mémoire de l'eau relèvent de la supercherie. Peine perdue. Avec tes preuves, tu peux aller te rhabiller.

C'est que les gens croient à l'homéopathie. Comme d'autres, parfois les mêmes, croient que leur dieu pisse le plus loin. Exactement pareil.

Et puis, il faut le dire: l'homéopathie, c'est un marché de 100 millions de beaux dollars, rien qu'en France. Des cuiestres en vendent à des cuiestres: ça s'appelle le commerce.

Danielle Mitterrand, veuve de François, déclare à un quotidien allemand: «Fidel Castro est un démocrate.»

Il est vrai que madame n'a jamais cessé de croire que son mari était socialiste.

En 1996, il y aura une très grande fête nationale en France: on va fêter le 1500^e anniversaire de la naissance de la nation française.

Ce qu'on va fêter, en fait, c'est le baptême de Clovis! Car à en croire les

organisateur de cette fête, la France naît quand Clovis se fait baptiser.

Vous croyez à une bonne blague? C'est ce que j'ai cru aussi, et je me suis roulé par terre en riant, comme il se doit. Mais non: ce n'était pas une blague: ils vont vraiment fêter le baptême de Clovis. Il vont même le faire en présence de Jean-Paul II — Chirac est allé le voir sitôt élu et ils ont tout arrangé: «Tu ne critiques pas mes essais nucléaires et je t'invite à la fête de Clovis: tope-là Popaul.»

Ne riez pas, je vous prie. Car il ne faut pas rire de ces choses. En tout cas pas avec n'importe qui.

Clovis, cela signifie que les Français vont fêter une sorte de barbare teuton, sanglant boucher ayant éliminé jusqu'à sa propre famille.

Il s'agit, dans une république laïque, fêter un assassin qui s'est fait baptiser pour mieux régner.

Il s'agit, enfin, de faire la mauvaise année. Car, dernier détail, il ne s'est rien passé du tout en 496. Le baptême de Clovis a eu lieu deux ou trois ans plus tard, tout les historiens vous le diront. Cuiestres.

Je vais vous dire, moi, à quoi va ressembler cette commémoration dont les Français vont être si fiers. Il y aura le pape, il y aura des médailles, il y aura des discours. Je les entends déjà, ces discours, je pourrais même les écrire à l'avance: la grandeur de la France, fille aînée de l'Église, notre histoire et ses valeurs éternelles, sacrées — ici, il faut mettre «sacrées» — la Sainte ampoule, le Vase de Soisson et gngnngnngn. Cuiestres.

Il s'agit aussi voulu fêter Clovis en 1896. Manque de bol: cette époque-là croyait en la laïcité. Combes, alors ministre de l'Instruction publique, avait eu ce fort mot à l'adresse de l'Épiscopat qui voulait savoir quelle ampleur il comptait donner à l'événement: «Allez vous faire foutre.»

Il aurait dû ajouter: «cuiestres.»

Dans quelques jours, je rentre au Québec. On y parle encore des mêmes conneries, non? C'est toujours la langue, la nation, Bouchard, les fédéralistes, gngnngn, non? Cuiestres.

L E T T R E S

Manque de courage

Cela ne demande pas beaucoup de courage pour équilibrer les finances publiques en s'en prenant d'abord aux plus âgés et aux plus démunis. Ceux qui sont sans défense. On aurait pu aller chercher des sommes importantes dans les goussets de toute une classe de privilégiés qui ont obtenu des avantages indus à une époque plus argentée. Mais pour cela il faudrait savoir faire face à nos grands chefs syndicaux qui peuvent créer des grands désordres sociaux.

Il s'agit de beaucoup de pouvoir. Beaucoup trop. Il faudra un jour les remettre à leur place. Lorsque Lorraine Pagé a déploré le long silence qui a suivi la demande de Françoise David qui, s'adressant aux participants du Sommet économique, demandait si on ne pouvait pas trouver un autre moyen que de réduire les revenus des plus démunis; elle aurait pu offrir alors les 100 millions et plus de dollars que nous coûtent les congés payés. Pas des vacances... mais bien des congés. (Pourquoi?) Ces fameux acquis ressemblent plutôt à des abus. Mais elle a bien gardé de la faire et s'est tue comme les autres.

Raymond Lévesque
Longueuil, 13 mai 1996

Défendre mon pays

Je ne peux résister à l'envie de répondre à votre éditorial du 14 mai 1996 «Un modèle se dessine».

Vous avez sans doute remarqué que depuis le référendum du 30 octobre 1995, les fédéralistes se lèvent graduellement et répondent finalement aux arguments creux des séparatistes. Ne vous en déplaise, Madame, je suis un Canadien, citoyen du Québec, et je possède les droits démocratiques constitutionnalisés dans la Charte canadienne des droits. J'ai non seulement le droit, mais aussi le devoir de défendre mon pays contre toute attaque qui viserait à le détruire. Ces mêmes droits appartiennent aussi aux autres Canadiens, quelle que soit leur province de résidence. C'est aussi leur pays que les séparatistes essaient de détruire et tenter de nous faire croire qu'ils doivent s'asseoir tranquillement et regarder voler les mouches pendant que leur pays se désagrège est un argument aussi fallacieux que puéril.

Aussi je trouve ridicule l'argument du Directeur général des élections quand il avance que l'intrusion des citoyens des autres provinces dans un référendum québécois sur la séparation brise l'égalité des chances. Il n'y a que les faibles dans une guerre qui

demandent l'égalité des chances.

C'est Revel qui écrivait, que «L'indépendance est la supergrandeur des petits. Elle procède des mêmes mobiles et de la même culture étatico-nationaliste.» Il ajoute que: «En provoquant et en entretenant le sentiment nationaliste, l'État substitue, dans des proportions variables, de faux problèmes aux vrais», et je n'en doute pas un instant.

Pendant que notre premier ministre et ses sbires se chicanent avec le fédéral pour tout et pour rien, le Québec se meurt, socialement et économiquement. C'est ce qui arrive quand un gouvernement ne travaille que pour les intérêts et la promotion de son idéologie, avec notre argent, et non pour l'intérêt de tous les citoyens.

Je vous fais ici une petite prédiction. Quand monsieur Bouchard aura assez enfoncé le Québec, il ramassera ses guenilles, ses rejets et son américaine pour aller s'installer confortablement de l'autre côté de la frontière et finir paisiblement ses jours en anglais.

En attendant, il est malheureux que dans une période aussi cruciale pour le Québec, l'opposition ne soit meublée que d'andouilles.

Charles Thibault
Montréal, 15 mai 1996

À P R O P O S

... de grossesse et de pauvreté

Autre constat: nous ne pouvons plus faire la démonstration d'un lien entre la grossesse et une situation de pauvreté. Ainsi, on ne devient pas pauvre parce qu'on est une mère adolescente; par contre, on remarque que plusieurs le sont déjà, avant même la grossesse. Par ailleurs, être adolescente et enceinte n'est pas une caractéristique liée au milieu défavorisé; on peut supposer que les adolescentes mieux nanties font peut-être d'autres choix que de poursuivre leur grossesse.

Quant au soutien que les mères adolescentes reçoivent, il provient majoritairement de leur propre mère ou

de leurs parents, surtout si elles sont très jeunes. Il peut aussi provenir du père de l'enfant et entraîne alors la cohabitation du jeune couple. Cependant, nous notons que la majorité des mères deviennent parents en vivant en compagnie d'autres adultes (parents ou conjoints) auprès de qui elles pourront trouver du support financier et social. Il semble cependant que de nombreuses transitions se produisent assez tôt et conduisent les mères vers le type de ménage «mère seule».

Propos de familles 1996, Semaine québécoise des familles

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Réplique à une étude commandée par le CESAM

Il faut miser sur Dorval, et ça urge!

Les défenseurs de Mirabel font preuve de défaitisme et affichent une mentalité de repli sur soi

CLAUDE LAPIERRE
Secrétaire général
des Gens de l'air du Québec

La CESAM (Coalition élargie pour la sauvegarde de Mirabel) a récemment commandé une étude sur la décision d'ADM (Aéroports de Montréal) de réaménager la distribution des vols aux aéroports de Dorval et Mirabel. Les auteurs de cette étude affirment avoir agi en toute objectivité mais malgré leurs prétentions, il est permis d'en douter. Les conclusions de cette étude nous laissent songeurs devant tant de pessimisme.

La première impression qui se dégage à la lecture de cette étude nous porte à croire qu'il n'y a pas de place pour le développement de l'industrie du transport aérien à Montréal et que nous ne devrions surtout pas tenter d'améliorer la position concurrentielle de Montréal en ce domaine. Ce qui fait défaut dans cette étude, ce ne sont pas les chiffres mais plutôt l'attitude défaitiste et la mentalité du repli sur soi.

Il est bien évident pour toute personne qui s'intéresse le moins au secteur du transport aérien que le déclin de Montréal a été causé en partie par l'apparition de phénomènes indépendants de notre volonté et par la transformation de l'industrie elle-même.

Le déplacement de l'activité économique, l'apparition du phénomène des plaques tournantes, l'arrivée d'appareils plus flexibles et la concentration des transporteurs aériens expliquent en partie le déclin des aéroports de Montréal comme centre principal des activités aéroportuaires de l'est du Canada. Faut-il en conclure qu'aucune erreur n'a été commise et que nous devons maintenant nous contenter de notre sort sans tenter de l'améliorer?

L'étude commandée par la CESAM tend à démontrer que l'activité aéroportuaire à Montréal est moribonde et qu'à cause de cet état de faits, nous ne devrions pas tenter d'améliorer les choses.

Les auteurs cherchent à démontrer qu'un aéroport ne crée pas la prospérité économique d'une région mais que c'est plutôt la vitalité



PHOTO ARCHIVES

Le transfert de quelques dizaines de vols de Mirabel vers Dorval ne signifie aucunement la fin de Mirabel.

de cette même région qui entrainera le développement d'un aéroport. En soi, cette logique n'est pas totalement fautive mais elle est incomplète, car elle tend à nous faire oublier qu'un système aéroportuaire dynamique contribue au développement d'une région en créant des emplois et en stimulant l'activité économique.

Si, comme le prétendent les auteurs de l'étude, un aéroport ne contribue que de façon marginale à l'activité économique d'une région, pourquoi Halifax, Ottawa et Toronto cherchent-elles à s'approprier une part toujours plus importante du marché?

Nous croyons qu'il n'est pas déraisonnable d'affirmer que l'activité aéroportuaire de la région de Montréal dans la période d'après-guerre n'était pas étrangère dans la prise de décision de compagnies comme Ca-

nadair, CAE Électronique, Rolls-Royce, Pratt et Whitney et Air Canada de s'établir à Montréal. Bien entendu, Montréal était à cette époque

La décision d'ADM de regrouper les vols réguliers à Dorval est logique et raisonnable

commandée par la CESAM nous fait la démonstration de l'inefficacité de notre système actuel et en tire la conclusion que nous ne devrions rien y changer puisque Montréal n'est plus dans le coup. Il faudrait conserver le réseau actuel et croiser les doigts en attendant un hypothétique miracle ou la mort d'une grande partie de notre industrie aéronautique.

Paradoxalement, cette même étude tend à prouver que la décision d'ADM de regrouper les vols réguliers à Dorval est logique et raisonnable.

Elle nous fait la démonstration que d'ici une quinzaine d'années, Dorval aura atteint sa limite d'exploitation et que nous devons songer à repenser le réseau aéroportuaire.

Cette limite ne sera atteinte que par une augmentation de l'activité et nous ne pouvons que souhaiter que cette limite soit atteinte le plus rapidement possible. La preuve par A + B qu'ADM a pris la bonne décision sera alors faite.

Urgence de la situation

Les défenseurs du *statu quo* ne semblent pas réaliser l'urgence de la situation et le besoin d'agir rapidement. Le transfert de quelques dizaines de vols de Mirabel vers Dorval ne signifie aucunement la fin de Mirabel mais procurera au contraire l'ultime chance pour la région de Montréal d'insuffler un nouveau regain de vie à l'industrie du transport aérien. Dans cinq ans, il sera trop tard. Il est préférable de transférer quelques emplois de Mirabel à Dorval plutôt que d'en perdre définitivement des milliers au profit de Toronto.

Le budget du Québec: un impact négatif pour l'économie et pour les travailleurs

CLÉMENT GODBOUT
Président de la FTQ

Lors de la Conférence socio-économique de Québec en mars, les partenaires sociaux en sont venus à un accord sur trois éléments majeurs, considérés comme complémentaires: ■ Un effort collectif spécial pour assurer la protection de nos programmes sociaux; ■ la relance de l'emploi, notamment pour compenser les pertes d'emplois que provoqueront les mesures prises pour atteindre l'équilibre budgétaire; ■ la réduction graduelle du déficit budgétaire du gouvernement québécois, à partir de 1996-1997, de façon à atteindre l'équilibre en 1999-2000.

Le mouvement syndical, tout particulièrement la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a joué un rôle clef dans l'élaboration de ce consensus. Malheureusement, le budget québécois présenté le 9 mai n'a retenu que le dernier des trois éléments majeurs à la base de ce consensus, soit la disparition du déficit d'ici 1999-2000.

Le budget ne comporte pas vraiment de mesures significatives de relance de l'emploi. Il présente un ensemble hétéroclite de mesures dites structurantes pour l'économie québécoise. Ces mesures coûtent 86 millions au gouvernement mais sont éparpillées en 22 programmes non ciblés et non intégrés: elles n'auront tout au plus qu'un impact marginal sur l'économie.

Le budget mine dangereusement le consensus établi en mars dernier et augure très mal pour le succès du sommet socio-économique de l'automne prochain. La FTQ est fort inquiète, et pour cause.

Impact négatif sur l'emploi

La réduction des dépenses de programme annoncée dans le budget fera perdre des dizaines de milliers d'emplois à l'économie en 1996-1997 et 1997-1998.

En 1996-1997, la réduction des dépenses de programme de 2,245 milliards provoquera des pertes de 30 000 emplois dans l'économie québécoise, selon la méthode d'estimation du ministère des Finances lui-même, basée sur le

modèle interindustriel du Québec. Ces pertes d'emplois feront augmenter le taux de chômage de presque un point de pourcentage en 1996-1997.

En 1997-1998, la réduction des dépenses de programme, prévue dans le budget, sera encore plus forte qu'en 1996-1997, car elle atteindra 2,669 milliards. Cela entrainera des pertes totales d'emplois de près de 36 800 cette année-là. A ces pertes, il faut ajouter celles dues au budget de 1996-1997 (6 300) mais qui ne doivent se produire qu'un an après le dépôt de ce budget, en raison des délais de transmission de tous les effets indirects découlant du choc des coupures annoncées le 9 mai. Les pertes d'emplois totales s'établiront donc à 43 000 en 1997-1998, soit l'équivalent d'une hausse du taux de chômage d'environ 1,2 point.

Ainsi, pour les deux années budgétaires de la période 1996-1998, les réductions de dépenses de programme sont équivalentes, annuellement, à un point de pourcentage du taux de chômage. Il s'agit d'un effet récessionniste d'autant plus sérieux qu'il n'est pas compensé par des mesures de relance de l'emploi.

De plus, le budget, par ses réductions de dépenses de programme non accompagnées de mesures de relance de l'emploi, introduit une sorte de cercle vicieux dans sa recherche de l'équilibre budgétaire pour 1999-2000. Ces réductions ne créent pas seulement en soi du chômage, elles freinent aussi la croissance du PIB québécois de même que celle des revenus du gouvernement, en même temps qu'elles augmentent ses dépenses d'aide sociale. Selon la propre méthode du ministère des Finances, on peut évaluer, pour la période 1996-1998, que ces réductions de dépenses de programme se traduiraient par une hausse du déficit du gouvernement québécois de près de 500 millions.

En d'autres mots, si le gouvernement avait prévu, dans son budget, de véritables politiques incitatives de création d'emplois, il aurait pu éviter de tomber dans un dangereux cercle vicieux économique et financier, au cours d'une période où une récession nord-américaine est une possibilité réelle.

Le Fonds de solidarité (FTQ)

Non seulement le budget provoque des pertes d'emplois par ses réductions prévues de dépenses de programme et ne contient pas de

stratégies compensatoires de relance de l'emploi, mais il affaiblit un instrument clef du développement économique et de la création d'emplois au Québec, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ).

Le Fonds a pour mission de contribuer, en investissant dans les entreprises, au développement de l'économie du Québec et de ses régions. Il est devenu la plus importante source de capitaux de risque au Canada et un créateur majeur d'emplois. Le Fonds, seul ou en conjonction avec ses partenaires, a contribué à ce jour à créer et maintenir près de 38 000 emplois partout au Québec.

Mais le budget du gouvernement québécois s'est «harmonisé» avec celui du gouvernement fédéral pour adopter des mesures qui vont affaiblir significativement la capacité du Fonds de contribuer au développement économique et à la création d'emplois:

■ les actions du Fonds acquises après le jour du discours du budget donnent droit à un crédit d'impôt de 15 % et non plus de 20 %;

■ les acquisitions d'actions admissibles à ce crédit sont limitées à un maximum annuel de 3 500 \$ au lieu de 5 000 \$.

Ces deux mesures, combinées à celles du budget fédéral, se traduiraient par une forte diminution des entrées de fonds et des emplois créés par le Fonds de solidarité. Ainsi, si le manque à gagner est de l'ordre de 100 millions, cela signifie un manque à créer des emplois par le Fonds de l'ordre de 4000 emplois — dont la moitié sera imputable au budget du Québec.

De plus, le budget affaiblit le Fonds en l'assujettissant désormais au paiement de la taxe sur le capital. Cette mesure lui coûtera au moins 5 millions par an et alourdira ses charges fiscales.

Ces mesures sont d'autant plus difficiles à comprendre que, l'an dernier, le gouvernement du Québec a demandé au Fonds de créer 16 fonds régionaux de solidarité. De plus, le budget de cette année indique que le Fonds participera financièrement au nouveau Fonds d'investissement de la culture et des communications, en collaboration notamment avec l'Union des artistes, un syndicat affilié à la FTQ. Comment concilier le fait que le gouvernement québécois puisse à la fois faire appel à l'effet de levier économique du Fonds et décider, du même souffle, de miner sérieusement

sa capacité d'agir?

Autre paradoxe du budget: tout en affaiblissant la croissance future du Fonds de solidarité et son impact sur l'économie québécoise, il s'aligne aussi sur le budget fédéral en ne prévoyant aucune mesure particulière à l'égard des fonds REER placés à l'étranger par les institutions financières. Ces placements n'engendrent pourtant aucune retombée positive pour l'économie québécoise tout en bénéficiant d'un report d'impôt important; ils constituent essentiellement une perte fiscale nette pour le Québec.

Erreurs de parcours ?

Les restrictions annoncées à l'encontre du Fonds de solidarité (et du Fonds de la production) sont inéquivalentes parce que, selon nous, elles indiquent la présence d'un nouveau courant de pensée, défavorable au mouvement syndical, au sein du gouvernement québécois.

Une autre mesure fiscale renforce cette impression. En effet, comment interpréter autrement la transformation des déductions pour cotisations syndicales en crédits d'impôt de 20 %? Cette mesure permettra au fisc d'aller chercher plusieurs millions de dollars supplémentaires dans les poches des syndiqués. Si l'objectif visé était l'équité, pourquoi ne pas avoir attendu que la commission d'étude sur la fiscalité puisse examiner cette question?

Ce qui nous sidère, c'est que cette première au Canada n'a pas été imposée par un Ralph Klein, un Mike Harris ou même un Jean Chrétien, mais par un gouvernement qui se dit social-démocrate et ami du mouvement syndical. Le gouvernement québécois crée ainsi un précédent dangereux et prend un virage contraire à l'esprit de concertation avec ses partenaires syndicaux.

La FTQ a joué un rôle majeur dans l'établissement de consensus sociaux au Québec depuis plusieurs années et, encore une fois, lors de la récente Conférence socio-économique de Québec. Sans ce dernier consensus entre le gouvernement québécois, les milieux patronaux et les grandes centrales syndicales, le climat social et économique serait resté très morose, ce qui aurait été nuisible à la relance de l'économie.

Le budget remet en question ce consensus. Nous n'avons d'autre choix que de le déplorer amèrement.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Louise Leduc, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Druisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramière (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Gauthier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire à l'Assemblée nationale à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Aharie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Yves Williams (responsable, avis publicitaires et annonces classées), Jacqueline Avri, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Chrystiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (responsables de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briens (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président). LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ONU 500 000 enfants d'Irak sont morts des suites des sanctions

SUITE DE LA PAGE 1

nomie irakienne, dépendante à plus de 80 % de l'exportation de pétrole, et a appauvri considérablement les 21 millions d'habitants.

Selon un rapport élaboré par des chercheurs indépendants du Centre pour les droits économiques et sociaux, 500 000 enfants d'Irak sont morts des suites des sanctions, et le pays est délabré.

Les hôpitaux sont souvent privés d'électricité, et il y a une pénurie constante de matériel médical et des médicaments, alors que les malades partagent les mêmes seringues et que les eaux usées se déversent souvent dans les maisons, selon le rapport publié jeudi à New York.

Le rapport reproche notamment au Conseil de sécurité d'avoir mis en place des sanctions dont les principales victimes sont les civils irakiens, sans produire l'effet escompté sur le régime de Saddam Hussein.

L'accord d'hier autorise Bagdad à vendre environ 700 000 barils de brut par jour pendant six mois, jusqu'à concurrence de deux milliards de dollars.

Cet accord est renouvelable, si le Conseil de sécurité estime qu'il a été respecté dans les limites des termes de

la résolution 986.

A titre de comparaison, avant l'instauration des sanctions, l'Irak produisait trois millions de barils par jour.

Mais c'est la première fois que l'Irak peut vendre du pétrole sur le marché mondial depuis l'instauration des sanctions de l'ONU.

Les exportations irakiennes n'ont cependant pas été complètement arrêtées depuis 1990. Le pays a exporté environ 70 000 barils par jour vers la Jordanie en vertu d'une permission spéciale accordée par l'ONU au royaume. Une certaine quantité de pétrole a aussi été exportée illégalement vers la Turquie et l'Iran.

Du côté de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), des délégués ont déclaré hier qu'il n'était pas prévu que les ministres des pays membres se réunissent avant leur conférence de milieu d'année prévue le 5 juin.

L'accord a par ailleurs provoqué une forte hausse des cours du pétrole à New York, le baril de brut de référence aux Etats-Unis (*light sweet crude*) pour livraison en juin gagnant 71 cents à 21,35 dollars.

L'Irak et les Nations unies avaient entamé le 6 mai une quatrième série de négociations, au siège de l'ONU,

après l'échec de trois précédentes en février, mars et avril.

La délégation de négociateurs irakiens a été dirigée par Abdoul Amir al Anbari, ancien représentant irakien à l'ONU et expert des questions pétrolières, qui est actuellement émissaire de Bagdad auprès de l'UNESCO à Paris. Les négociateurs de l'ONU étaient dirigés par le sous-secrétaire général Hans Corell, un Suédois.

L'Irak a longtemps refusé de signer l'accord, estimant que la clause prévoyant un strict contrôle de l'ONU sur ses ventes de pétrole et sur la distribution des produits achetés avec le produit de cette vente constituait une violation de sa souveraineté.

Petit à petit la position de Bagdad a évolué et samedi soir, le président Saddam Hussein a présidé une réunion des deux plus hautes instances politiques irakiennes, manifestement pour examiner le plan des Nations unies. Il n'avait fait aucune déclaration à l'issue de la réunion.

La résolution 986 du Conseil de sécurité d'avril 1995, proposant l'arrangement «pétrole contre nourriture», autorise l'Irak à exporter du brut à hauteur de deux milliards de dollars tous les six mois pour acheter des vivres et des médicaments.

Le mémorandum d'accord fixe les modalités pratiques d'exportation du pétrole, de gestion des revenus, de l'achat et de la distribution des vivres, sous le contrôle de l'ONU, en particulier dans les trois provinces kurdes du nord de l'Irak, qui échappent au contrôle de Bagdad.

Selon des experts pétroliers dans la Golfe, l'Irak aura besoin de trois mois pour reprendre ses exportations de pétrole et d'environ quatre mois pour recevoir les vivres et les médicaments générés par ces ventes.

L'allègement des sanctions pétrolières reste cependant limité au domaine humanitaire et aucune perspective d'une prochaine levée des sanctions n'est envisagée.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a affirmé que le respect par le président irakien de toutes les résolutions de l'ONU était, de l'avis des Etats-Unis, «incompatible avec le maintien au pouvoir de Saddam Hussein».

Gouvernant d'une main de fer un pays qui possède, avec 110 milliards de barils, les deuxième réserves pétrolières du monde après celles de l'Arabie Saoudite, Saddam Hussein se maintient au pouvoir depuis 17 ans malgré l'embargo et deux guerres désastreuses, contre l'Iran entre 1980 et 1988, et contre une coalition multinationale de 30 pays en 1991.

PÈLERIN

SUITE DE LA PAGE 1

beau matin de prendre deux mois de congé. «Papa, t'es pas heureux», lui avait-elle glissé à l'oreille. Venu à Calgary pour le boom pétrolier, Boudreau était agent immobilier. A 40 ans, il venait de divorcer. Bref, il filait un mauvais coton.

Mais il tint parole. Après deux mois sur l'île de Vancouver, par un concours de circonstance, il s'impliqua dans une association d'aide aux sidéens. C'est là, dit-il, qu'il fit «un rêve lucide», et imagine ce tour du monde à bicyclette. «Déjà j'avais en tête le trajet que je suivrais», dit-il. Sa famille du Québec a bien sûr tenté de le décourager, allant même jusqu'à lui suggérer de consulter un psychiatre. «Dis-le-nous que tu as le sida!», s'est-il entendu dire. Rien n'y fit. «Le plus bizarre, c'est que je n'ai même pas le sida!» A Victoria, il contacte une association, People with Aids, et s'entraîne au vélo pendant deux mois. «Ceux qui m'ont soutenu il y a deux ans sont tous morts aujourd'hui.» Il part avec 100 dollars en poche et un équipement de camping rudimentaire. Le premier jour il fait 32 km avant de s'effondrer. Aujourd'hui, son rythme quotidien est de 160 km. «J'ai appris, beaucoup plus tard, que mes amis avaient parié sur le nombre de kilomètres que je ferais. Ils ont tous perdu leur mise!»

Pour financer sa tournée, il longe d'abord la côte californienne où les grandes associations de lutte contre le sida lui assurent une bonne publicité. Puis, c'est la traversée du désert de l'Arizona. Il tente l'aventure de jour avant de s'évanouir et d'apprendre qu'on ne traverse pas un désert en plein soleil, mais de nuit. Dans une banlieue pauvre de Daytona, en Floride, des revendeurs de crack lui braquent un revolver sur la tempe.

Ce n'est qu'un début. Dans la jungle guatémaltèque, il fait irruption au milieu d'un camp d'entraînement de guérilleros qui le mettent en joue. Dans un espagnol élémentaire, il brandit ses coupures de journaux et tente d'expliquer sa folle équipée. Entre idéalistes on se comprend. Il aura donc la vie sauve. Au Salvador, la tête du responsable de l'organisation locale qui devait l'accueillir est mise à prix.

L'épreuve la plus difficile restait à venir. «Cet hiver en Mauritanie, deux Français sont morts à mes côtés en marchant sur une mine. J'aurais pu y mettre le pied. J'ai bien failli abandonner. Surtout qu'en Afrique personne ne veut entendre parler du sida. Les commanditaires ne veulent pas être associés à cette maladie.» Pour couronner le tout, à Agadir, il s'est fait voler tous ses sacs sous les caméras, en pleine conférence de presse.

Le plus dur dans tout cela? «C'est d'apprendre à être seul entre deux étapes où on est assailli par les médias et les curieux.» Ces jours-ci, Bertrand Boudreau prend un peu de repos avant de partir bientôt pour l'Italie, la Suisse, les pays scandinaves, la Russie, la Pologne, la Grèce et la Crète. De là, il gagnera l'Iran, l'Inde et le Tibet où il compte arriver en été et traverser en Chine, et de là au Vietnam. Puis, ce sera la Nouvelle-Calédonie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande avant de revenir en Amérique.

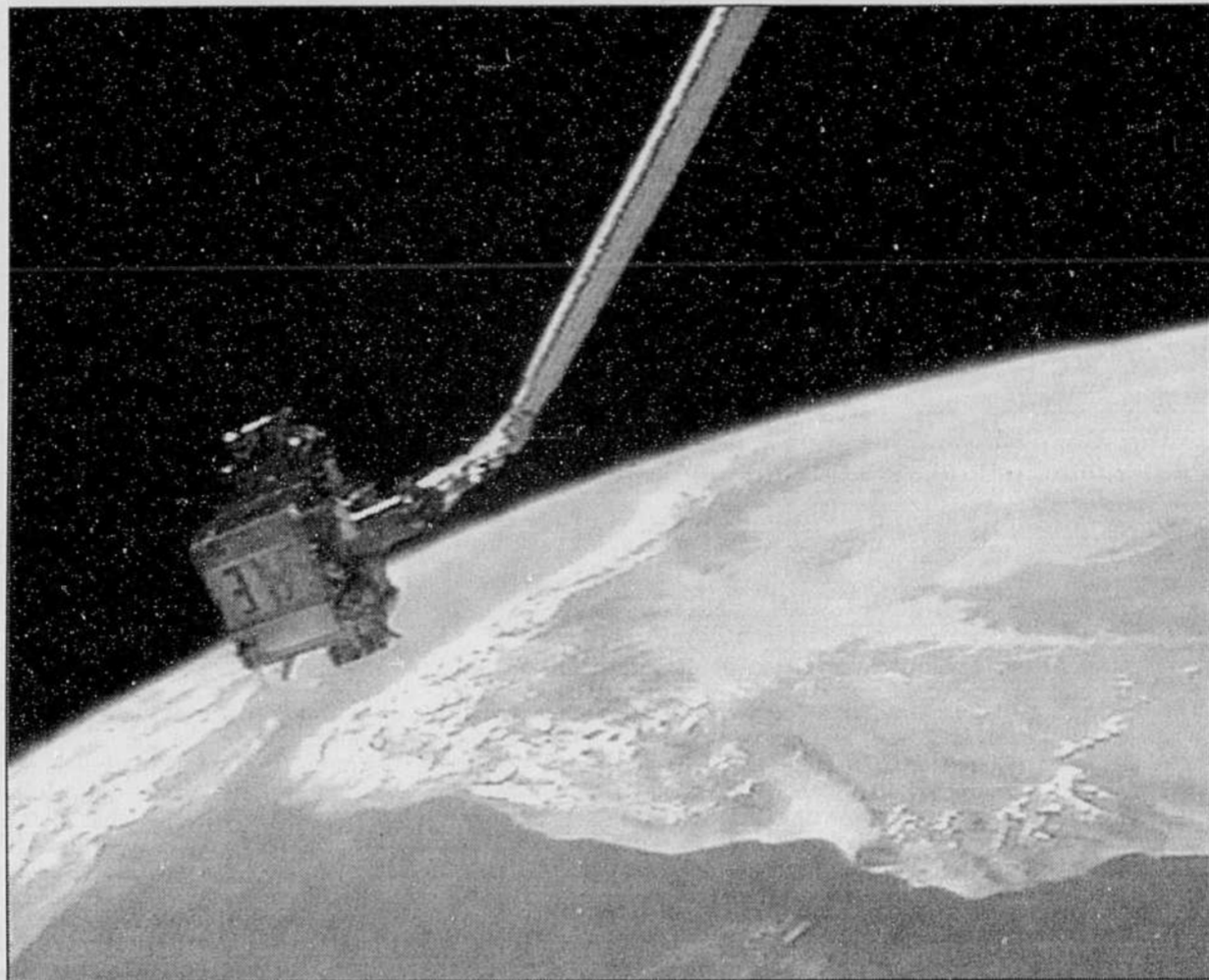
Bertrand Boudreau prévoit être au Québec en juin 1998. «Peut-être pour la Saint-Jean-Baptiste», dit-il. D'ici là, il lui reste deux ans à pédaler. En 1998, de grands rassemblements de cyclistes sont prévus devant la Maison-Blanche et le parlement canadien pour fêter son arrivée. Mais son périple ne s'achèvera vraiment qu'à Calgary... «pour ma fille qui aura alors 14 ans».

1 950 000 \$ d'amende pour complot

LE DEVOIR

La société Gestion des Rebutis DMP inc., une filiale de la compagnie Waste Management of Canada inc. (WMD), a récemment été condamnée par la Cour supérieure du Québec à 1 950 000 \$ d'amende après avoir plaidé coupable à une accusation de complot pour se partager le marché de la Mauricie avec des concurrents. Cette amende est la deuxième en importance jamais imposée à une entreprise en vertu de la loi fédérale sur la concurrence. Elle correspond environ à 40 % de la valeur du commerce de Gestion des Rebutis DMP inc. dans le marché affecté par l'infraction.

Gestion des Rebutis DMP inc. s'est vu d'autre part ordonner par la Cour de ne point récidiver, une ordonnance qui s'applique également à ses complices, soit les entreprises Jules Milette inc., Service Sanitaire de Shawinigan Inc. et Pratte & Laforme inc. Le tribunal déterminera la date du procès des individus accusés dans cette affaire, soit Pierre Paré, Serge Brière et Robert Caron, tous d'ex-employés de DMP. Le Procureur général a accepté de ne pas poursuivre les personnes qui ont accepté de témoigner dans ce procès contre DMP. L'infraction commise par cette entreprise, qui a été acquise par WMI après la commission des infractions reprochées, portait sur une entente illégale conclue entre différentes entreprises de la Mauricie pour se partager le marché commercial de la location de contenants, de la collecte et de l'enfouissement de déchets entre 1984 et 1989. Le Directeur des enquêtes et recherches, nommé en vertu de la Loi sur la concurrence, a obtenu la collaboration de la direction actuelle de DMP pendant son enquête.



Les astronautes ont utilisé hier le bras spatial canadien — Canadarm — pour déployer le satellite Spartan-207. Ce satellite est muni d'une antenne gonflable. Durant les 90 minutes qu'a duré le test, l'antenne s'est déployée dans l'espace et s'est gonflée comme un ballon.

GARNEAU

SUITE DE LA PAGE 1

ployée dans l'espace et s'est gonflée comme un ballon. Le satellite a alors filmé l'antenne sous tous les angles afin d'en évaluer le comportement et la stabilité en orbite, puis a rompu ses amarres et a abandonné définitivement le volumineux ensemble dans l'espace qui devrait se consumer à son entrée dans l'atmosphère.

Le succès de cette expérience devrait désormais permettre aux ingénieurs de la NASA de mettre au point des structures gonflables pour accueillir, dans un avenir plus ou moins proche, les antennes de télécommunications et les équipements d'observation et d'astronomie qui équipent la future station spatiale internationale Alpha.

Outre un évident gain de poids et de volume par rapport aux ensembles mécaniques équivalents, les structures gonflables devraient permettre de réduire de 10 à 100 fois le coût des futures missions, selon les estimations de la NASA. D'un poids d'à peine 60 kg, l'antenne déployée hier n'a coûté que 10 millions de dollars, contre environ 200 millions de dollars pour un ensemble mécanique de taille comparable.

Aujourd'hui, Marc Garneau utilisera de nouveau le Canadarm pour saisir le satellite Spartan et l'arrimer sur son support à l'intérieur de la soute de la navette.

Un autre astronaute, Mario Runco, a activé hier l'installation aquatique de recherche — familièrement appelée l'aquarium spatial — construite par l'entreprise montrealaise MPB Technologie. Les expériences qui se dérouleront dans ce laboratoire miniature sont destinées à étudier les effets de la microgravité sur la croissance des moules, des œufs d'oursins et des étoiles de mer. Une première expérience, conçue par un scientifique de l'université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, vise à étudier, entre autres, comment le calcium agit dans la formation de la coquille d'une moule. Les résultats aideront les scientifiques à mieux comprendre le lien entre le calcium et l'ostéoporose, une rarefaction pathologique du tissu osseux qui touche un Canadien sur six.

Les résultats d'une deuxième expérience, conçue par une Américaine, sont intimement liés à la première. Des œufs d'oursin seront utilisés pour déterminer le site d'ap-

parition de l'ostéoporose, de la dystrophie musculaire et même de la maladie d'Alzheimer chez l'être humain.

Une dernière expérience, sur des étoiles de mer, déterminera l'origine des malformations congénitales chez l'être humain. Conçue par un scientifique de l'université de Colombie-Britannique, elle vise à observer la croissance d'embryons d'étoiles de mer en apesanteur. Les scientifiques veulent comprendre comment ces embryons s'adaptent à des changements inhabituels au cours d'une étape délicate de leur évolution biologique. Cette expérience est importante pour le développement humain parce qu'il existe une similitude entre l'embryon de l'étoile de mer et celui de l'humain dans les premiers jours de leur développement.

Parallèlement à ces expériences biologiques, les astronautes vont aussi superviser des expériences portant sur la croissance de cristaux et la production de semi-conducteurs organiques. L'expérience sur la croissance de cristaux sera réalisée dans le module pressurisé Spacelab, un laboratoire modulaire, dans lequel Marc Garneau pourra s'introduire.

Le Spacelab transporte une charge utile — le Four commercial à zone flottante — qui permettra de produire des matériaux monocristallins. Les expériences réalisées dans ce four — mis au point par le Canada et l'Allemagne — permettront de produire des cristaux d'une grande pureté qui pourraient être utilisés dans la fabrication de disques laser, de fibres optiques, de lasers chirurgicaux, de semi-conducteurs, de détecteurs infrarouges et de matériel de communications, dit Daniel Labrie, professeur adjoint au département de physique à l'université Dalhousie.

Autre innovation de cette mission *Endeavour*, une station de contrôle «téléscience» traitera la plupart des échantillons installés dans le Spacelab. Cela signifie que les données et les images transmises par une caméra de télévision renseigneront les chercheurs principaux du Centre de Houston sur le déroulement des expériences. Ces derniers transmettront à leur tour des directives permettant de reprogrammer les paramètres de fonctionnement du four ainsi que l'ordre des expériences et cela même pendant le sommeil des astronautes.

Avec l'AFP

Pour la mondialisation des marchés

Vancouver (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a déclaré que les Canadiens ne pouvaient ignorer les changements économiques qui ont cours à l'échelle de la planète, et ce, même s'ils peuvent menacer la sécurité d'emploi ainsi que «nos identités culturelles distinctes».

Le premier ministre a ajouté qu'un retour en arrière est de toute façon impossible, même si certaines personnes ont la nostalgie d'une époque où les choses étaient plus simples et rassurantes.

«Nous ne pouvons préserver la sécurité d'emploi en fermant la porte aux forces du changement», a déclaré M. Chrétien, qui prenait la parole lors de la première journée de la 14^e assemblée annuelle du Conseil InterAc-

tion des anciens chefs de gouvernement.

«Je crois que nous devons faire face au changement, et non nous cacher la tête dans le sable.»

Le premier ministre a fait ces commentaires quelques jours après que son gouvernement ait adopté un projet de réforme majeure de l'assurance-chômage, qui a notamment pour effet de réduire les prestations et de restreindre l'admissibilité pour les travailleurs saisonniers. La réforme met aussi davantage l'accent sur la formation des travailleurs qui ont perdu leur emploi.

Jean Chrétien a déclaré que le gouvernement avait la responsabilité d'aider les Canadiens à obtenir la formation dont ils auront besoin pour s'adapter à ces changements.

CANNES

SUITE DE LA PAGE 1

mais de sa demi-sœur Roxanne. Habile dans la mise en situation de ses personnages, Mike Leigh a choisi de traiter ce sujet douloureux par l'humour car, a-t-il résumé, «la vie est joyeuse, et profondément triste». Les festivaliers y avaient été extrêmement sensibles et avaient réservé un accueil chaleureux au film.

«Supprimé la différence»

Breaking the Waves, «simple histoire d'amour» réalisée par le Danois Lars von Trier, a dû se contenter du Grand Prix. Il était, avec Mike Leigh, l'autre favori des pronostics.

Daniel Auteuil et Pascal Duquenne se sont vu attribuer conjointement le Prix d'interprétation masculine pour leurs prestations dans *Le Huitième Jour* du Belge Jaco Van Dormael. Distinction qui a provoqué une ovation dans la salle du Grand Théâtre Lumière.

«Mesdames et messieurs du jury, merci d'avoir supprimé la différence et d'avoir fait de Pascal un acteur à part entière», a déclaré Daniel Auteuil lors de la cérémonie de remise des prix, qui était présidée par Sabine Azéma.

Le Prix de la mise en scène récompense *Fargo*, un thriller non dénué d'humour des frères Joel et Ethan Coen, et celui du scénario à *Un héros très discret*, de Jacques Audiard, avec dans le rôle principal Mathieu Kassovitz.

Le prix du jury est allé à *Crash*, très controversé long métrage du réalisateur canadien David Cronenberg. Francis Coppola, qui présidait cette année le jury, a précisé que ce dernier avait ainsi voulu récompenser l'«originalité et l'audace» du propos.

La Palme d'or du meilleur court métrage est attribuée au *Vent*, du Hongrois Marcell Ivanyi. Un deuxième prix a été attribué à *Small Deaths*, de l'Écossaise Lynne Ramsay.

Le Grand Prix de la Commission supérieure technique (CST) revient à *Microcosmos*, le peuple de l'herbe, de Marie Perennou et Claude Nuridsany, plongée dans l'univers microscopique des insectes.

Le prix de la Caméra d'or, qui récompense un premier film, a été attribué à *Love Serenade*, de l'Australienne Shirley Barrett, présenté dans la section «Un certain regard».

La Légion d'honneur pour Altman

La Semaine internationale de la critique avait pour sa part attribué le prix Mercedes-Benz du meilleur long métrage aux *Aveux de l'innocent*, du cinéaste français Jean-Pierre Améris. Ce film s'est également vu attribuer le Prix de la jeunesse du meilleur film français.

Le Prix Canal Plus du meilleur court métrage était revenu à *Planet Man*, du Néo-Zélandais Andrew Bancroft.

Le Prix de la critique internationale (FIPRESCI) pour la compétition officielle a été attribué à *Secrets et Mensonges*, «pour son exploration humaniste des vies d'une famille ordinaire et pour les performances remarquables des acteurs». Le prix décerné pour les autres sections est revenu au *Prisonnier du Caucase*, du Russe Sergueï Bodrov, «pour son courageux portrait réaliste du conflit caucasien, à la fois personnel et sans parti-pris».

Une mention spéciale pour les autres sections a été réservée au *Fery* et au *Courrier*, deux films de 16 et 20 minutes respectivement, réalisés par Laïla Pakalina, «pour l'énergie de leur vision et la qualité de leur écriture qui révèlent un authentique tempérament de cinéaste».

Par ailleurs, le festival a vu Robert Altman être fait Chevalier de la Légion d'honneur par son délégué général, Gilles Jacob.

«Depuis 1970 et la Palme d'or de *MASH*, huit de mes films ont été présentés à Cannes et y ont reçu des récompenses. Il me serait agréable de recevoir de vos mains cette haute distinction dans le cadre du festival et j'en serais très honoré», a déclaré le cinéaste américain qui était en compétition avec *Kansas City*.

LE PALMARÈS DE CANNES

Cannes (AFP) — Voici le palmarès complet de la 49^e édition du Festival international de cinéma de Cannes:

- Palme d'or: *Secrets and Lies* (*Secrets et Mensonges*) du Britannique Mike Leigh
- Prix d'interprétation masculine: Daniel Auteuil et Pascal Duquenne dans *Le Huitième Jour* du Belge Jaco Van Dormael
- Prix d'interprétation féminine: Brenda Blethyn (GB) dans *Secrets and Lies* du Britannique Mike Leigh
- Prix de la mise en scène: *Fargo* de l'Américain Joel Cohen
- Caméra d'or: *Love Serenade* de l'Australienne Shirley Barrett
- Grand Prix du jury: *Breaking the Waves* du Danois Lars von Trier
- Prix spécial du jury: *Crash* du Canadien David Cronenberg
- Grand Prix technique: *Microcosmos* des Français Claude Nuridsany et Marie Perennou
- Prix du scénario: *Un héros très discret* du Français Jacques Audiard
- Palme d'or du court-métrage: *Szel* du Hongrois Marcell Ivanyi
- Prix du jury du court-métrage: *Small Deaths* de la Britannique Lynne Ramsay

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344

ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344

PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390

NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30

Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390

Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559